



Centre de Prévention des Violences  
Conjugales et Familiales

# RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Approuvé par l'Assemblée Générale du 23 mars 2022

Siège Social : Rue des Colonies, 11 à 1000 Bruxelles – Tél. 02/539.27.44

Déduction fiscale pour tout don à partir de 40€ par an

BNP Paribas Fortis : BE83 0010 5271 3415



## Informations générales :

### Les agréments et subventions

Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales est agréé et subsidié par :

#### La Commission Communautaire Française (COCOF) pour :

Le service hébergement en maison d'accueil : Le Refuge et La Parenthèse.

Les maisons d'accueil ont obtenu une reconnaissance spécifique : soutien aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales dans le cadre du décret COCOF des maisons d'accueil.

Des subsides « en initiative » pour l'atelier massage-relaxation.

#### La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour :

La Direction du Partenariat apportant de l'aide aux justiciables (Administration Générale des Maisons de Justice)

L'Education Permanente

L'ONE pour l'extrascolaire, l'accueil d'urgence et d'enfants malades

#### Les aides à l'emploi provenant :

Actiris (ACS, CPE)

Fonds Maribel

Fonds pour l'embauche compensatoire (BEC)

### Comment nous joindre ?

<u>Bureaux accessibles au public</u>	<u>Permanence téléphonique</u>
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30	Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30
11 rue des colonies 1000 Bruxelles	Le WE de 10h à 18h
Tél : 02/539-27-44	Tél : 02/539-27-44
Fax : 02/534-49-46	
Courriel : <a href="mailto:info@cpvcf.org">info@cpvcf.org</a>	
Site web: <a href="http://www.cpvcf.org">www.cpvcf.org</a>	

## Le Réseau :

Plateformes	Réseaux	Coordinations	Fédération/Conseil
Mirabal	Mariage Migration	Coordination Enfants d'Etterbeek	L'AMA
		Coordination sociale de Forest	Services d'aide aux Justiciables
Violences conjugales de la Région de Bruxelles-Capitale		Coordination sociale d'Ixelles	
		Coordination sociale de Koekelberg	
		Coordination sociale de Saint-Josse-Ten-Noode	

## Les donateurs :

Nous tenons tout particulièrement à remercier les généreux donateurs qui par leurs soutiens financier et matériel ont contribué au succès de nos activités.

Régulièrement, nous recevons des dons de vêtements, de jouets, du matériel de nursing, des produits cosmétiques, de la vaisselle et du mobilier.

Grâce à leurs contributions, nous avons pu regrouper le matériel nécessaire pour l'encadrement et les activités des enfants repensées cette année en raison des conditions sanitaires. Pour la sécurité de tous, nous avons adapté notre travail et mis l'accent sur le lien et l'échange personnalisés afin de réduire au maximum le sentiment d'isolement. La générosité et le soutien des donateurs nous encouragent quotidiennement et sont un support essentiel dans le succès de nos objectifs. Ils nous ont permis d'apporter une meilleure qualité de vie à nos résidents adultes qui peuvent grâce aux dons profiter d'activités à l'intérieur de nos structures et avoir accès aux technologies et outils numériques.

Le personnel, la direction et les résidents de nos maisons s'associent pour remercier

Le Club des Canadiens de Belgique, le Ladie's Circle, l'Ordre de Malte, L'American Women's Club of Brussels, BE Face, UPS, Hu Bu, Innerwheel Bruxelles, Agoria, Everladies, BruZelle, Cassis, Paprika, Lemon, Solimac, Dupuis, RTL, SKF Belgium chis, TH Phone, Time To Help, Balance Ton Féminisme, l'Opération Papa Noël, Baker McKenzie, Ravensburger, Dreamland, Levi Strauss, Neri, Seyhan Sprl, Woodee, FruitCollect, l'ULB, l'amicale Eau Vive, l'amicale l'Etoile, Pluriel asbl, la Fondation Timon, Ikea, Mailex srl, Pecher and Partner, John Hancock international services, l'association des Cercles Etudiants ACE asbl.

Sans oublier les nombreuses personnes privées qui nous ont aidé.e.s en dons, en matériel et en services.

# Table des matières

<b>1. <u>Au fil des ans</u></b>	<b>6</b>
<b>2. <u>Projet Hôtel</u></b>	<b>7</b>
<b>3. <u>Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales</u></b>	<b>10</b>
L'objet de l'association	10
Les missions	10
Les lieux	10
Les méthodes	11
Structure organisationnelle	11
Fonctionnement interne	12
<b>4. <u>Service d'aide aux justiciables</u></b>	<b>13</b>
La permanence téléphonique	13
Un accueil sur rendez-vous	14
L'aide et l'accompagnement social	14
L'aide et l'accompagnement psychologique	15
Et la crise sanitaire se prolonge	16
Une pair-aidante et un groupe de parole	17
<b>5. <u>L'Action de formation</u></b>	<b>19</b>
La cellule formation du CPVCF	19
Pôle de ressource Bruxellois : « Pôle B »	19
Aperçu en chiffre des actions de formations et de sensibilisations données en 2021	20
<b>6. <u>Projets collectifs et activités ponctuelles des maisons d'accueil</u></b>	<b>21</b>
Le Refuge et la Petite Maison	21
L'accompagnement adultes	22
L'accompagnement des enfants	24
La Parenthèse	29
L'accompagnement des adultes	31
L'accompagnement des enfants	32
Aspects communs aux deux maisons	36
Volet santé	36

	Réseaux extérieur .....	37
	Accompagnement de l'équipe intendance .....	37
	Post Hébergement.....	38
<b>7.</b>	<b><u>Les conventions de collaboration liée aux logements .....</u></b>	<b>39</b>
	Les SISP .....	39
	Fonds du logement : .....	39
	AIS Baïta : .....	39
<b>8.</b>	<b><u>Le réseau:.....</u></b>	<b>40</b>
	Fédération et plateforme : .....	40
	L'A.M.A. ....	40
	La plateforme des violences conjugales everoise .....	40
	La plateforme ESPER .....	40
	Réseau Mariage et Migration. ....	40
	Groupe de travail ( GT):.....	40
	Convention liée au bien-être des bénéficiaires de nos maisons d'accueil .....	41
<b>9.</b>	<b><u>L'Education Permanente .....</u></b>	<b>43</b>
	L'accompagnement dans une démarche d'émancipation .....	43
	Projet photo « mon corps me parle » .....	44
	Projet œuvre collective .....	49
	Projet Lezart Urbain .....	51
	Projet Cartes Postales – manifestation Mirabal .....	51
	Le Projet ESPER .....	52
	Le projet sensibilisation police.....	52
<b>10.</b>	<b><u>Listes des formations suivies par le personnel de l'ASBL .....</u></b>	<b>54</b>

## 1. Au fil des ans :

L'année 2021, date d'anniversaire du Centre. Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales vient de fêter son 45 ième anniversaire. Un colloque organisé début 2022 viendra marquer cet événement.

A quoi servent les anniversaires si ce n'est juste à prendre conscience du temps qui passe, à faire un arrêt sur image et prendre du recul.

Il y a 45 ans, des militantes féministes ont œuvré pour donner corps à leur idée « plus jamais une femme battue ».

Très vite, elles ont souhaité intégrer les violences conjugales et familiales dans le discours social et politique.

Le Refuge pour « Femmes battues » a pris sa place dans le paysage du social de Bruxelles.

Même si les protagonistes ne le disent pas. Le chemin vers le professionnalisme et la sortie des violences conjugales de la sphère privée a nécessité beaucoup de travail, de la militance et des RÊVES.

Un Rêve bien sûr. Tout est parti de ce rêve. Rêver de pouvoir changer le monde avec comme seuls outils leur travail, leur volonté et leurs convictions.

C'était une autre époque !

Progressivement, elles se sont retirées, laissant leur place à une nouvelle génération.

Et pourtant ...Ce Rêve est toujours là, enfoui dans le cœur de tous les travailleurs.et travailleuses du Centre.

Il nous apporte de la lumière dans les moments les plus sombres !

Il nous permet de ne pas baisser les bras, de combattre encore et encore.

Un Rêve. Quelle belle transmission.

Merci pour ce que vous avez réalisé.

## 2. Projet Hôtel :

### Présentation

En mars 2020, dès l'annonce du premier confinement lié à la crise sanitaire du Covid19, Madame la ministre Brabara Tracht a réquisitionné un hôtel de 50 lits dont l'adresse est restée confidentielle pour permettre l'hébergement urgent et temporaire des femmes victimes de violences conjugales en collaboration avec le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales et le personnel hôtelier pour l'intendance et la garde de nuit. La mission du CPVCF à l'hôtel d'hébergement d'urgence et temporaire était d'accueillir, de protéger et d'orienter. Les demandes d'hébergement sont traitées en amont en ambulatoire où elles aboutissent. En fonction de l'analyse de risque, l'hébergement est envisagé en concertation avec l'hôtel. Il s'agissait donc d'apporter une aide de première ligne spécialisée dont la finalité était d'orienter les femmes dans un temps relativement court en tenant compte du besoin de sécurité afin de permettre à d'autres femmes en danger d'entrer à l'hôtel. L'objectif premier de l'hébergement d'urgence n'était donc pas le relogement des femmes. Il est souvent risqué d'offrir ou de conseiller un logement trop rapidement. (réactivation de la violence ou tentative de retour du partenaire) mais d'orienter vers d'autres structures d'hébergement à plus long terme.

### Le temps d'une vie à l'hôtel

Le premier avril 2020, le projet a pu très vite répondre aux demandes d'hébergement des femmes dont les situations de violences conjugales ont fortement augmenté pendant le confinement et qui se sont retrouvées devant une saturation ou une fermeture des maisons d'accueil. La durée du projet Hôtel était prévue pour une période temporaire de trois mois. Mais face aux confinements successifs et le développement de la pandémie entraînant de lourdes conséquences socio-économiques, le relogement des familles fut très peu possible dans le privé et ralenti dans les structures d'accueil alors que les demandes d'entrées sont restées fort élevées. Le projet a donc été renouvelé plusieurs fois et ne se clôtura qu'à la fin de mai 2021.

90 demandes évaluées urgentes et à risque ont été orientées vers l'hôtel. Parmi elles, 60 femmes (dont 19 femmes seules) et 80 enfants ont été accueillis à l'hôtel en 14 mois. Les autres n'ont pas été hébergées pour différentes raisons (pas de place au moment de la demande, domicile trop proche de l'hôtel, difficulté d'organisation pour la scolarité des enfants, problème de santé d'addiction, réactivité du contrôle du partenaire...) La moyenne de l'hébergement est de trois mois.

Un accompagnement psychosocial et juridique par une équipe de travailleurs sociaux très investis et dynamiques a pu apporter une aide et une sécurité momentanée aux femmes. La petite équipe de quatre travailleurs sociaux et une animatrice mi-temps ont pu faire face aux entrées en urgence à tout moment de la journée ou de la nuit et avoir les mots et les attitudes d'accueil et de vigilances appropriées.

Nous avons une seule fois été amenés à rediriger une femme avec ses 2 enfants, très rapidement vers la Parenthèse qui avait une chambre disponible ; son partenaire avait repéré l'hôtel. Très contrôlant, il avait installé dans la voiture de son épouse un système de géolocalisation.

En autre temps, le mutapost, le maintien de l'adresse au domicile, l'attribution du RIS, l'ouverture d'un compte en banque, le jugement en civil, dépôt de plainte, recherche de formation, de cours de français, recherche de crèche, inscription à Actiris, à une mutuelle, prévenir l'Office des Etrangers.....rythmaient le quotidien de l'équipe sociale en même temps soutenante et bienveillante. Le partenariat de proximité comme la police et la maison médicale mis en place à l'ouverture de l'hôtel a été très actif et coopérant face aux difficultés des femmes. L'animatrice a pu réaliser avec les enfants des

activités ludiques et artistiques adaptées aux mesures sanitaires ainsi qu'un soutien dans les ateliers d'éducation permanente.

Un grand mouvement de solidarité est né entre les femmes et les a motivées à participer aux ateliers d'actions citoyennes. Pour le 8 mars, journée Internationale des droits des femmes, une douzaine de femmes vêtues en colombe ont marqué à l'encre indélébile des messages forts d'indignation et d'espoir sur leur tenue blanche. Elles ont ainsi traversé la ville en scandant les slogans féministes de liberté et de solidarité pour ensuite monter sur le podium du village de la Marche Mondiale, installé comme chaque année à la place de l'Europe. Sur le podium, elles ont défilé leur message sur un chant de rock de Freddy Mercury sous les applaudissements et encouragements de la foule.

Cinq femmes ont également voulu participer à la sensibilisation des aspirants de police en apportant leurs témoignages et leurs recommandations pour améliorer l'accueil des victimes lors des dépôts de plaintes. 4 séances ont eu lieu et ont touché 140 aspirants de police.

Pendant les 14 mois d'existence de l'hôtel, seules quatre femmes et deux jeunes filles ont contracté le Covid sans symptôme et ont pu rester en isolement dans leur appartement individuel. Les familles hébergées à l'hôtel étaient presque toutes fort isolées et ne sortaient la plupart de temps que pour leurs courses même lors des déconfinements, Le CPVCF a accueilli jusque fin janvier un total de 60 femmes victimes de violences conjugales et 80 enfants. C'est effectivement à partir de janvier 2021 qu'il a été décidé de mettre fin à de nouveaux accueils pour pouvoir orienter les 17 familles et 25 enfants encore présents vers les lieux les plus adaptés possibles et remettre l'hôtel à son propriétaire. Pour 12 familles, la gravité des violences vécues, le risque de récurrence et la situation sociale nous invitaient à leur proposer une place dans nos structures d'accueil à adresse confidentielle avec un accompagnement psychosocial et juridique spécifiques. Les familles avec enfants ne pouvaient être dirigées vers les seules maisons d'accueil spécialisées en matière de VC situées en province car elles étaient en attente d'un jugement en civil, elles ne pouvaient reprendre la scolarité des enfants dans un autre établissement. Nous étions également confrontés à un ralentissement du fonctionnement du Tribunal de la Famille.

Sur la liste d'attente à l'ambulatoire dix familles étaient inscrites pour entrer au Refuge et à la Parenthèse auxquelles venaient s'ajouter les douze familles qui devaient quitter l'hôtel. En plus du manque de places déjà connu, les cas de contaminations ont fort freiné les mouvements d'entrées et de sorties dans les maisons d'accueil y compris les nôtres.

Un plan de fermeture a donc été mis en place. Quelques sorties ont été possibles grâce à la collaboration des AIS et aux dérogations accordées dans les logements sociaux.

Dix familles ont pu finalement être orientées en interne.

Les autres familles ont pu être orientées pour la plupart dans des maison d'accueil généralistes.

A cette même période, plusieurs autres dispositifs d'hébergement temporaires ont également fermé leurs portes.

Nous avons terminé ce projet hôtel, riche d'un savoir et d'un savoir-faire en matière d'accueil et d'hébergement d'urgence de familles en situation de violences conjugales, que nous partageons en interne, avec les professionnels qui travaillent dans l'hébergement tout venant, dans nos formations ...

### **Caractéristiques du public accueilli**

- 80 demandes ont été orientées par la permanence de l'ambulatoire du CPVCF (fin janvier 2021)
- 60 femmes ( dont 19 femmes seules) ainsi que 80 enfants ont été hébergés pendant une moyenne de trois mois.
- L'âge moyen des femmes varie entre 25 et 30 ans. (16 femmes ont entre 18 et 25 ans )

- Quatre femmes enceintes avec enfants en très bas âge- L'âge des enfants varient de 1 an à 18 ans, mais 31 enfants sont âgés de 15 jours à 10 ans.
- Toutes les femmes ont porté plainte au moins une fois à leur arrivée à l'hôtel ;
- Elles ont toutes subies des violences physiques graves avec des impacts physiques et parfois des violences sexuelles (dont deux prostitutions forcées) et/ou des violences psychologiques pendant toute leur relation conjugale. Trois d'entre elles ont été séquestrées au moment de leur départ. Trois femmes ont été confrontées à un rapt d'enfants à l'étranger.
- Quarante-cinq d'entre elles sont primo arrivantes et ont un réseau social très restreint ou inexistant.
- Quatre femmes sont atteintes de maladie graves. Une femme et ses trois enfants sont porteurs de handicap ( surdité).

### **Orientations**

Les orientations n'ont pas été possibles pendant les deux premiers mois de déconfinement, d'avril à mai 2020. Elles ont pu commencer à s'effectuer à partir de la fin de l'année scolaire et se poursuivre pendant les congés scolaires. Cela correspond entre autre avec la volonté des femmes de maintenir le plus de stabilité possible dans le parcours scolaires des enfants.

- Sept femmes dont une avec deux enfants et une avec un nouveau-né ont rejoint leur partenaire au domicile conjugal par suite de négociations.
- Deux femmes avec enfant ont été relogées dans un logement de transit.
- Cinq femmes dont deux avec enfants ont eu accès à un logement AIS.
- Six femmes-dont une enceinte- ont été relogées provisoirement par la famille.
- Trois femmes avec enfants ont pu obtenir l'attribution du domicile conjugal à la suite d'un jugement du tribunal.
- Neuf femmes avec enfants ont été orientées vers une maison d'accueil classique, dont une enceinte vers une maison maternelle.
- Dix femmes avec enfants et deux femmes seules et enceintes ont été orientées vers notre propres structures d'accueil spécialisées à adresse confidentielle.
- Sept femmes dont deux femmes seules ont bénéficié d'un logement social grâce à l'article 36.
- Une femme avec trois enfants a bénéficié d'un logement avec la dérogation article 33.
- Six femmes ont trouvé un logement dans le privé, dont deux en province.
- Trois femmes ont été orientées au SAMU pour femmes, 2 n'avaient pas de titre de séjour.

### **Situation professionnelle**

- Sept femmes sont salariées, quatre femmes ont un CDD, trois femmes ont un CDI.
- Trois femmes ont perdu leur emploi (partenaire employeur, représailles dans le lieu de travail)
- Trente-sept femmes perçoivent le RIS ; vingt-neuf d'entre elles l'ont perçu avec l'aide des travailleurs sociaux de l'hôtel, deux d'entre elles poursuivaient une formation d'aide-soignante à leur entrée.
- Six ont pu entamer des cours de français.
- Cinq femmes sont sans revenus (2 propriétaires, 3 séjours précaires).
- Une femme est pensionnée.
- Trois femmes touchent une indemnité de mutuelle (en incapacité de travail) et quatre femmes perçoivent des allocations de chômage.

### 3. Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales

#### L'objet de l'association :

« Offrir à toute personne confrontée à une problématique de violence dans son couple et/ou dans sa famille un accueil et un accompagnement spécialisé visant à diminuer sa souffrance, prendre du pouvoir sur sa vie et sortir de l'enfermement de la violence.

Offrir à toute femme accompagnée ou non de ses enfants un hébergement temporaire.

Informier et sensibiliser le public et tous les acteurs concernés, conscientiser le monde politique à la problématique des violences au sein du couple et de la famille et soutenir tout projet qui vise à lutter contre celle-ci.

Participer à des échanges de travail et de réflexions avec des partenaires nationaux et internationaux, notamment européens. L'association peut poser les actes se rapportant directement ou indirectement à son projet. »<sup>1</sup>

#### Les missions :

Le Centre est un lieu d'accueil où les personnes victimes de violences conjugales et familiales trouvent :  
une aide administrative, psychologique, sociale, juridique et une **sécurité physique et psychique**.

Parallèlement, le Centre sensibilise les publics à la problématique des violences conjugales et forme les professionnels parfois en contact direct avec des victimes de violences conjugales.

Ces missions s'articulent sur plusieurs axes assurant la cohérence de nos interventions

Le service d'aide aux justiciables,

Le Pôle formations,

L'hébergement en maisons d'accueil avec adresse sécurisée,

L'Éducation permanente.

#### Les lieux :

**Le siège social est** situé au 11, rue des Colonies à 1000 Bruxelles depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

**Le service ambulatoire** y est installé : il représente la porte d'entrée et de sortie du Centre.

Les victimes et toutes les personnes concernées par la problématique des violences conjugales y sont accueillies. Un suivi social et psychologique leur est proposé dans le cadre de l'aide aux justiciables ainsi qu'un travail dans le cadre du post hébergement et des ateliers d'Education Permanente.

**Les maisons d'hébergement** Le Refuge, la Petite Maison et La Parenthèse ont des adresses confidentielles, y sont hébergées des femmes, avec ou sans enfant(s), qui ont besoin de se mettre en sécurité et d'un accompagnement adapté aux conséquences des violences conjugales.

---

1

Conformément aux statuts publiés au moniteur belge le 21 novembre 2017.

## Les méthodes :

Le travail s'effectue avec une équipe pluridisciplinaire intégrée dans une approche globale.

L'intervention **pluridisciplinaire** met en exergue toute la complexité des violences conjugales. Elle permet aux intervenants sociaux d'avoir une vue globale sur la situation des personnes suivies et d'effectuer un accompagnement adapté à chaque situation.

Afin d'utiliser une grille de lecture commune, les situations des familles sont analysées à la lecture du **Processus de Domination Conjugale**, dénommé « PDC ».

## Structure organisationnelle :

### **L'Assemblée Générale :**

BENNE Frédéric, BOSSER Alizée, BRACONNIER Valérie, CHAFI Abder, CURTO Nadia, DELIRE Nadine, de VINCK Myriam, D'HAYER Astrid, DILLE Anne-Françoise, GIRARD Béatrice, HENRARD Jean-Claude, IOANNIDIS Fotoula, NAKHLE Lise, LARDINOIS Virginie, LUIS SEQUEIRA Anne-Marie, MARCHETTI Sabine, MONTOISY Nicole, PIETRUSIAK Isabelle, PLACIDINI Giorgia, ROEGIERS Bénédicte, RYMANBEE Bibi Rehana, SAKIROSKA Selda, SPILLIAERT Carol, SWAEN Jessica, ZAAZAA Yamina.

### **Le Conseil d'Administration :**

BOUILLET Marie-Anne Présidente, SIMON Odette Trésorière, VERLAEKEN Anne Secrétaire, DE LA PENA VALVIDIA Marcela, TANGHE Joëlle, TANGHE Nicole administratrices.

### **Le Comité de Direction :**

BENNE Frédéric, MARCHETTI Sabine, ZAAZAA Yamina

### **L'équipe pluridisciplinaire :**

ABDESELAM Fatima, AIGRET Emilie, ASSAD Camille, BEAUNE Valérie, BENTHAMI Badia, BLENDÉMAN Xavier, BRACONNIER Valérie, BOUAOUD Amar, CEYSENS Anne, COMMANS Audrey, COZZI Laurence, DETHIER Clémence, DIAZZI Pierluigi, EL AÏSSATI Yamina, FABRIZIO Mirella, FLAMENT Valentine, GERDAY Mélanie, GHYSELINCK Céline, GRISELIN Elisa, HRUSZKO Catherina, ISAAC Frisnel, JARQUE Marie-Ange, KOUADJEU Mirabelle, LEEMANS Jean-Michel, LENGELÉ Régine, MACHUCA Mélissa, MATHANI Bhavisha, MATIN Seuha, NEUFORGE Pauline, NONG LIBEND Nicole, PLACIDINI Giorgia, QUESADA MEJIA Luisa, SWAEN Jessica, SAKIROSKA Selda, SZERSNOVICZ Mathide, TARHAN Ibrahim, TIMMERMANS Noémie, TURKOZ Nadir, UYTTEBROECK Sophie.

### **Stagiaires :**

MOREL Océane - 2ème éducatrice spécialisée, I.E.S.T.S. – Nice.

VANDESTIENNE Juliette- 2ème éducatrice spécialisée, Institut de formation au Travail Educatif et Social La Sauvegarde, Brest.

ROSEN Alice- 2ème éducatrice spécialisée, Haute école Lucia De Brouckère – Institut Supérieur Pédagogique et Economique.

BELALIA Ophélie- 2ème éducatrice spécialisée, le CESA.

JOTTARD. Marie- 3ème année assistante sociale à l'Hénallux (Haute école de Namur-Liège-Luxembourg).

## **Fonctionnement interne :**

L'équipe est répartie sur des lieux de travail éloignés les uns des autres. Afin de garantir une cohésion d'ensemble et une identité commune, des réunions sont organisées lorsque la situation sanitaire le permet.

Le lundi est un jour réservé à nos réunions.

Les réunions sont de deux types : les réunions de travail et les réunions de réflexion.

### **Réunions de travail :**

Animées par le Comité de Direction, ces réunions ont pour objet de coordonner les actions au quotidien au sein de l'institution. Elles se déclinent en réunions générales, réunions maison, réunions thématiques ou réunions d'équipe. Chacune aborde des points spécifiques du travail.

Les réflexions menées en sous-groupes sont rapportées en réunion générale afin que chacun ait une vue d'ensemble du travail.

Les réunions de supervision sont également considérées comme des réunions de travail.

Elles sont animées par une personne extérieure spécialisée en analyse systémique. Les équipes y discutent de problématiques rencontrées dans l'accompagnement quotidien des familles en maison d'accueil ou à l'ambulatoire. Le superviseur apporte un éclairage nouveau ou différent en questionnant les relations qui s'établissent avec les bénéficiaires.

Il y est aussi question des relations qui interrogent le cadre institutionnel et les interactions entre les membres de l'équipe.

### **Réunions externes :**

Elles permettent de nouer des collaborations avec des partenaires nationaux ou internationaux, l'échange de savoir-faire et de connaissances. Elles sont aussi l'occasion de faire connaître l'ASBL.

## 4. Service d'aide aux justiciables

Le secteur ambulatoire est un service spécialisé dans **l'accueil, l'écoute, le soutien, l'information** et, si cela est nécessaire, la **réorientation** des personnes touchées de près ou de loin par les violences conjugales et familiales.

Notre service ambulatoire répond aux questions liées aux violences conjugales et familiales provenant des victimes, des auteurs, des professionnels, des étudiants, des médias, du monde politique et de particuliers qui montrent un intérêt pour la problématique.

Le public que nous rencontrons est principalement constitué de victimes de violences conjugales. Ce sont majoritairement des femmes âgées de 18 et 39 ans appartenant à toutes les catégories sociales, économiques et culturelles.

Elles ont généralement trouvé nos coordonnées via notre site internet : [www.cpvf.org](http://www.cpvf.org). Sinon elles sont orientées par d'autres services sociaux, des maisons d'accueil, l'ONE, des professionnels du secteur de la santé, la police, des services d'assistance policière aux victimes ou encore par la ligne d'écoute violences conjugales 0800/30.030.

Malheureusement, pour des questions déontologiques (notamment l'accord des deux parents), le service ambulatoire ne propose pas d'accompagnement aux mineurs. Bien entendu, nous donnons tous les conseils nécessaires aux parents et proches désireux de leur venir en aide.

### La permanence téléphonique

Le service ambulatoire dispose d'une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h30. La majorité des appels proviennent des personnes directement concernées par les violences. Les autres appels peuvent émaner de proches de victimes ou d'auteurs, de professionnel.le.s confronté.e.s à la problématique et d'étudiant.e.s.

Lors de cette permanence, nous établissons un premier contact avec la personne. Nous sommes à l'écoute de la demande. L'entretien téléphonique peut consister en une **écoute active** des souffrances et des questionnements de la personne. Nous discutons ensemble des mesures de protection qu'elle peut mettre en place, nous donnons les premières informations juridiques ou sociales dont elle pourrait avoir besoin ou encore à propos des démarches qu'elle peut ou doit effectuer si elle est dans une situation d'urgence. Cet entretien téléphonique peut déboucher sur un rendez-vous au sein de notre service où nous entamerons alors un suivi qu'il soit social et/ou psychologique.

Ce premier contact téléphonique peut parfois prendre du temps (à savoir 20-30 min) afin de pouvoir offrir un espace de confiance et instaurer un climat sécurisant pour la personne. Ce premier contact est souvent une première porte qui s'ouvre sur un nouvel avenir et les solutions possibles.

En fonction de la demande, l'entretien peut découler sur une réorientation vers un service plus adéquat. Il n'est pas rare de constater que lorsque la personne n'est pas prête à nous rencontrer, elle rappelle quelques semaines plus tard afin de continuer la discussion de manière anonyme ou de prendre un rendez-vous.

Les contacts téléphoniques avec des professionnels permettent également de tisser un réseau et de collaborer sur certaines situations. Cela permet également de faire connaître notre service au sein du réseau par le bouche-à-oreille, et par là même venir en aide à de plus en plus de personnes.

Au-delà des appels directement liés à des situations de violences conjugales, la permanence téléphonique gère tous les appels entrants dits “divers” (démarchages commerciaux, prises de rendez-vous avec la direction, demandes de sensibilisation, demandes d’informations d’étudiants/stages, demandes d’informations, relais vers les maisons d’hébergement, etc.).

## Un accueil sur rendez-vous

À la suite du premier contact téléphonique, les personnes sont reçues en rendez-vous dans les bureaux. Cet accueil est confidentiel, gratuit et individualisé.

Les personnes se présentant **sans rendez-vous ou en urgence** sont toutefois reçues et entendues. Un rendez-vous leur est fixé si nécessaire mais les informations essentielles sont données et une aide est apportée directement.

Il arrive régulièrement que les personnes victimes se présentent à l’improviste car elles ont pu échapper un instant au contrôle de leur partenaire. Nous pouvons éventuellement nous déplacer pour effectuer un entretien dans un lieu qu’elles sont autorisées à fréquenter par leur partenaire.

Le récit de la personne nous indique les risques de passage à l’acte grave. Il est important de ne pas se précipiter vers des solutions rapides qui risqueraient de déposséder la personne de sa décision et de ne pas respecter son propre rythme.

Dans un premier temps, il est important qu’elle se sente accueillie et entendue dans ce qu’elle vit. Il est essentiel de créer avec la personne un lien de confiance afin qu’elle puisse se sentir reconnue, et ce, sans conditions et jugement. Ensuite, nous allons par l’écoute active entamer un travail d’éclaircissement de la demande afin d’orienter l’accompagnement. Nous abordons les demandes avec précaution et entamons une analyse de la dangerosité, entre autres, avec l’outil du Processus de Domination Conjugale.

Le premier entretien fait état de la situation de violences, de ses conséquences, des ressources de la personne et des pistes qu’elle peut mettre à présent en place. Nous donnons également, durant ce rendez-vous, les informations juridiques et sociales dont elle pourrait avoir besoin et les orientons en fonction de leurs demandes.

Nous proposerons à la personne de reprendre un rendez-vous pour entamer un accompagnement social ou psychologique. Lors de cet entretien, l’aspect délictueux du recours à la violence est toujours clairement énoncé.

Une demande d’hébergement peut être formulée dès le premier rendez-vous ou durant l’accompagnement social ou psychologique. En général, les femmes qui en font la demande sont dans des situations de violences telles qu’une adresse confidentielle est nécessaire. La plupart n’ont pas ou plus de réseau social et n’ont pas ou peu de ressources financières quand elles quittent le domicile conjugal. Elles sont isolées de toute ressource.

## L’aide et l’accompagnement social

Nous informons et accompagnons les personnes victimes dans les différentes démarches qu’elles entreprennent. Nous donnons des explications sur le fait de porter plainte et ce qui peut en découler. Nous pouvons également les informer sur les ressources financières dont elles pourraient bénéficier si elles se séparent de leur partenaire (CPAS, chômage, etc.), sur les procédures juridiques comme la constitution de partie civile, la séparation ou encore le divorce, sur les modalités et les possibilités d’hébergement **à adresse confidentielle** ou dans un centre d’accueil d’urgence ainsi que sur les informations importantes liées à leur titre de séjour.

Le travail en partenariat ou un relais vers d'autres services ou professionnels peuvent être envisagés pendant toute la durée de la relation d'aide. Nous collaborons principalement avec le CIRE lorsque la situation demande des informations et des démarches plus adéquates concernant le titre de séjour de la personne, avec les Bureaux d'Assistance aux Victimes lorsqu'un dépôt de plainte est envisagé, avec l'avocat et différents autres services en fonction de la situation de la personne si cela s'avère nécessaire.

Nous sommes de plus en plus amenés à traiter une problématique de violences plus spécifique : celle des femmes migrantes primo-arrivantes, victimes de violences conjugales, qui ont rejoint leur partenaire belge ou étranger dans le cadre du regroupement familial. Ces femmes subissent fréquemment la victimisation secondaire de toutes les procédures administratives contraignantes et incohérentes de la loi du regroupement familial. Nous nous sommes spécialisés dans l'accompagnement de ces femmes victimes et avons mis en place un partenariat pour leur prise en charge juridique.

## L'aide et l'accompagnement psychologique

L'accompagnement psychologique est dans un premier temps une écoute, un soutien, une mise en confiance. C'est offrir un espace où les personnes peuvent venir déposer leur souffrance.

Les violences conjugales et familiales ont des impacts non négligeables sur la santé psychologique des personnes. Cet accompagnement permet de mettre des mots sur ce qu'elles vivent et ressentent et de mettre en lien les violences qu'elles vivent et l'état dans lequel elles se trouvent. Cela permet également d'évaluer les impacts psychologiques des traumatismes qu'elles ont pu vivre.

Les personnes que nous rencontrons peuvent ressentir un sentiment de honte, de culpabilité, d'échec, de peur, d'avenir bouché, de désespoir et plein d'autres ressentis propres à chacune. Elles sont souvent désemparées, confuses, épuisées et veulent comprendre ce qui leur arrive. Nous observons également que les violences vont atteindre très fortement l'estime de soi d'où l'importance de travailler avec la personne sur l'émergence de ses ressources.

Notre travail n'est pas de leur apporter les solutions mais de faire en sorte qu'elles les trouvent en elles.

Si la personne vient nous consulter, c'est qu'elle est en souffrance et nous pouvons accompagner les prises de conscience et le processus de changement dans lequel elle se situe, à son propre rythme. L'accompagnement psychologique vise aussi à lui faire prendre conscience de la responsabilité qu'elle a par rapport à sa propre protection et celle de ses enfants.

Nous cheminons avec la personne dans ses questionnements, dans l'analyse des conséquences des violences, dans la compréhension de la problématique dans laquelle elle se situe, etc. Tout ceci est basé sur l'échange entre le travailleur et la personne car la **personne est bien l'experte de ce qu'elle vit**. Nous prenons le temps de nommer les violences et d'apprendre à les détecter afin de sortir d'un schéma relationnel qui peut être propice à l'installation d'un rapport de domination. Nous pouvons éclaircir ensemble les différents mécanismes en jeu dans la dynamique des relations à transaction violente, la relation d'emprise à l'œuvre et tester ou inventer de nouvelles stratégies pour faire face aux différentes difficultés qu'elle peut rencontrer. Nous favorisons l'émergence de ses ressources personnelles ou en façonnons de nouvelles avec elle. Nous travaillons à l'**émancipation** de la personne, à la sortie du statut de victime afin qu'elle retrouve peu à peu du pouvoir sur sa vie.

Conformément à la convention d'Istanbul (qui régit, notamment la prise en charge des victimes de violences conjugales), nous ne proposons pas des suivis de couple. En effet, tant que l'auteur des violences n'a pas reconnu les faits et sa responsabilité dans ceux-ci et émet un souhait sincère de changement, il est fortement déconseillé d'envisager de telle prise en charge. Or, nous intervenons très généralement en situation de crise, de doute, de recherche de solutions, de la victime.

## Et la crise sanitaire se prolonge :

Est-ce dû à l'onde de choc de 2020 ? Nous pouvons dire que 2021 a été une année intense en matière de violences conjugales et familiales.

De ce fait, les professionnels de notre Centre ont vu les demandes de soutien social et psychologique augmenter.

Dans ces conditions, il est devenu une nécessité incontestable d'augmenter le nombre de professionnels permanents à l'ambulatoire.

L'objectif est non seulement de traiter un plus grand nombre de demandes mais aussi de protéger, dans la mesure du possible, les professionnels travaillant dans le Centre d'une surcharge de travail.

Ainsi, notre Centre a reçu des aides supplémentaires de l'Administration des Maisons de Justice de la FWB et de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes permettant d'intégrer de nouvelles personnes dans notre service :

Une assistante psychosociale

Elle a été chargée de répondre, avant tout, aux fonctions propres à l'ambulatoire à savoir :

- Assurer une permanence téléphonique.
- Assurer un accompagnement social et psychologique.

Il était également possible de répondre aux demandes en anglais, en français, en espagnol, en turc.

D'autre part, il a été possible de renforcer le travail en réseau avec des institutions proches de la nôtre, ce qui nous permet d'assurer une prise en charge plus adaptée.

Un travailleur social.

Il a pu assurer le suivi post hébergement des femmes et familles hébergées dans l'hôtel réquisitionné pour faire face à la crise sanitaire.

### Analyse des Rendez- vous

RDV	Pris	Pas venus
2018	2 399	801
2019	1 815	511
2020	1 932	297
2021	2 978	470

Type de RDV	RDV Pris	RDV Absents
1er accueil	844	250
Autres	104	7
Couple	2	
écoles/étudiants	74	5
Post hébergement	146	8
Suivi psy	1462	171
Suivi social	346	29
<b>Total général</b>	<b>2978</b>	<b>470</b>

## Une pair-aidante et un groupe de parole

### Un projet innovant ?

Fin 2020, nous avons été contactés par le cabinet Maron pour mettre en place un projet pilote : une pair-aidante en contexte de violences conjugales.

La pair-aidante est une personne ayant vécu des violences familiales et/ou intrafamiliales qui partage son vécu et son histoire de rétablissement.

En tant qu'experte de son vécu, elle accompagne les bénéficiaires dans leur rétablissement. Elle représente une lueur d'espoir. Elle incarne la possibilité de sortir des violences conjugales et de reprendre possession de la vie.

Ce projet est un projet innovant. Il apporte une complémentarité au travail des intervenants.es social.es et en psychologie.

La pair-aidante apporte un appui aux victimes de violences conjugales, un soutien, une compréhension différente qui vient du fait d'avoir vécu la même chose, d'être passée par les mêmes étapes.

La relation, l'intimité qui se lie est différente de celle mise en place avec un.e intervenant.e social.e.

La pair-aidante illustre par son vécu les propos théoriques apportés par l'intervenant.e social.e. Ainsi une complémentarité entre les fonctions se met en place.

Notre fil conducteur a été de mettre en place un groupe de parole co-animé par un.e assistant.e psychosocial.e et une pair-aidante.

### **L'équipe du PAT « Peer And Team support »**

Pour mettre en place ce projet, nous avons sollicité l'accompagnement du SMES.

À travers son projet PAT « Peer And Team support », le Smes a pour mission de soutenir l'intégration de pairs-aidants dans le réseau social et de la santé.

Le groupe de parole nous semblait être une porte d'entrée pour l'intégration d'une paire-aidante. Sans savoir quelle sera sa place, ni son profil hormis le fait qu'elle soit victime de violences conjugales, sans savoir comment la recruter.

Beaucoup de questions se posaient à nous :

Quel sera son statut ? Comment la préserver de la "réactivation du trauma" ? Comment lui mettre un cadre de travail alors que sa mission est d'être présente dans les moments informels ? Sera-t-elle considérée au même titre que les travailleurs du Centre ? Quid de la déontologie et de l'éthique professionnelles ? Quid de la projection de son histoire sur les bénéficiaires du Centre ?

### **Les ateliers de travail**

L'équipe du projet PAT composée de Dominique, accompagnatrice-formatrice et Stéphane pair-aidant et notre équipe ambulatoire fixe ont créé des ateliers de travail.

L'objectif a été d'apprendre à se connaître, à déconstruire nos représentations communes.

Pour nous, ces ateliers ont été la première rencontre avec un pair-aidant. Comment il utilise son vécu pour déconstruire nos représentations. Pour eux, ces échanges ont permis de comprendre notre réalité institutionnelle.

Au fil des ateliers, le rôle de pair-aidant au sein de notre institution devenait plus concret.

### **Le rétablissement et la pair-aidance**

Un moment fort de cet accompagnement a été une formation sur le rétablissement. Elle a duré une journée complète

En partant du fragment de fiction, nous devions nous projeter, imaginer les ressentis de la victime, du professionnel en face de la victime.

Nous découvrons à la fin de la journée que ces fragments de fiction sont en réalité des fragments de vie de Stéphane.

Nous devons également nous interroger sur les fractures de nos propres vies et les événements, ressources ou personnes vectrices de “rétablissement”. C’est une façon en quelque sorte de nous mettre dans la peau du la pair-aidante.

### **Présentation de Geneviève – Pair-aidante**

Dominique et Stéphane nous présentent Geneviève lors d’un atelier de travail.

Geneviève a suivi la formation de Pair-Aidante à l’UMons. Elle a effectué son stage à l’asbl Collectif des femmes de Louvain-la-Neuve.

Son parcours de vie : elle a connu des violences familiales, sexuelles, conjugales.

Elle nous impressionne par sa résilience, sa connaissance théorique “du trauma” et son souci d’apporter son aide.

Après avoir consulté l’équipe, la direction décide d’inclure Geneviève dans le groupe de parole comme co-animatrice avec deux travailleurs du Centre.

### **Le groupe de parole :**

Le groupe de parole se réunit tous les mardis soir. Il est animé par Sophie, Frisnel et Geneviève.

Actuellement, 10 participantes sont actives et régulières.

Toutes sont des victimes de violences conjugales.

A travers ce groupe, nous avons répondu à de nombreuses demandes de soutien auxquelles le Centre faisait face. C’est une complémentarité de service par rapport au soutien psychosocial qu’on propose aux victimes en individuel.

Tout au long des séances, nous avons créé des moments d’apprentissages mutuels, d’échanges, de débats, de témoignages et de partages d’expériences respectives dans l’objectifs de :

- Contribuer au rétablissement
- Donner une lueur d’espoir aux participantes par le biais de la pair-aidante.
- Renforcer leur estime d’elle-même
- Comprendre les mécanismes des violences conjugales
- Créer une cohésion et un réseau vecteur de résilience.

## 5. L'Action de formation

### La cellule formation du CPVCF

L'axe de sensibilisation et de formation qui a traversé le Centre depuis sa création s'est centralisé dans la cellule de formations depuis 2017. Cette dernière est composée de travailleurs des différents champs d'activités du Centre.

Les travailleurs formateurs de notre cellule ont répondu à la demande fort élevée de formations depuis la crise sanitaire dans différents secteurs.

En effet, les violences conjugales augmentées par les lourdes conséquences psychologiques, sociales, économiques liées aux confinements successifs et les mesures sanitaires restrictives ont fortement été médiatisées. Cette médiatisation a mis en lumière le travail d'expertise dans l'accompagnement des victimes du CPVCF sollicité par le pouvoir public et les professionnels de l'aide tous secteurs confondus.

Le pôle de ressource bruxellois avec lequel nous sommes partenaires a également vu sa demande de formation doublée en 2021.

### Pôle de ressource Bruxellois : « Pôle B »

Depuis de nombreuses années, le Services Public de Wallonie, département de l'action sociale, direction de l'intégration des personnes d'origine étrangère et de l'égalité des chances, soutient l'implantation de Pôles de Ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales à Liège et à La Louvière. Le SPW a sollicité les asbl Solidarité-Femmes (La Louvière), le Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (Liège) et Praxis (trois antennes : Hainaut, Liège et Bruxelles) pour réunir leurs compétences et offrir des espaces de formation continue pour un large public de professionnels confrontés aux violences conjugales et intrafamiliales. Depuis 2018, La COCOF a souhaité mener une démarche identique à Bruxelles et a sollicité Praxis et deux associations bruxelloises le CPVCF et La Maison Rue Verte, pour créer un pôle de formation à Bruxelles (Pôle B). La particularité des formations, développées au sein des Pôles de Ressources, est que chacune d'elles est conçue et animée par deux formateur-trice-s : l'un-e de l'asbl Praxis, qui accompagne les auteurs de violences conjugales et familiales, l'autre d'un des services qui accompagnent les femmes victimes de violences conjugales et familiales. Une lecture dynamique et systémique, intégrant tous les acteurs concernés (auteurs, victimes, enfants, réseaux de protection) convie les participant-e-s aux formations. De plus, les formateur-trices sont des intervenant-es de terrain qui peuvent donc répondre aux questions des participants au travers de leurs expériences quotidiennes. A travers les formations offertes dans le cadre du Pôle B, l'expérience innovante de concertation intersectorielle est partagé afin de la rendre visible, accessible et peut-être même inspirante pour l'ensemble du réseau des professionnels concernés.

Au cours des trois dernières années, des travailleurs du CPVCF ont été formés par le Pôle de ressources wallon au module initial du Processus de Domination Conjugale pour pouvoir intégrer les binômes formés avec les travailleurs de Praxis qu'ils ont aussi appris à connaître.

Les modules centrés sur l'accompagnement des victimes et sur celui des enfants exposés(victimes) a pu aussi se construire avec l'appui des pôles wallons en y développant la réalité spécifique du travail de terrain bruxellois. Les formations du module victimes ont pu se concrétiser, celui du module enfant pourra être présenté dans le programme du pôle B au cours de l'année 2022.

Sept modules (dont 2 subventionnés par l'AMA), ont été réalisés.

Le CPVCF a pris en charge, en binôme, avec Praxis 6 modules initiaux du PDC.

## **Aperçu en chiffre des actions de formations et de sensibilisations données en 2021 :**

101 intervenants psychosociaux intersectoriels ont bénéficié de formation de 2 à 3 jours sur l'accompagnement des victimes et le processus de domination conjugale, soit 24 jours de 8h. (192h données par les formateurs du Centre en binôme avec Praxis).

350 professionnels ont été sensibilisés à raison d'une moyenne de trois heures sur différentes thématiques (30h) nous sommes intervenus dans :

Une séance de sensibilisation organisée par la plateforme de la santé mentale " parcours des victimes de violences conjugales ».

Une journée d'étude organisée par Pascale Jamouille « comment sortir de l'emprise en contexte de crise sanitaire »

Une table ronde organisée par Vie féminine « solidaire et intersectionnalité ».

Une journée d'étude du Collectif des femmes « covid19 et violences genrées ».

Une conférence organisée par les Femmes Prévoyantes Socialistes " Féminisme et résistante".

Quatre sensibilisations des aspirants de police autour de l'accueil des victimes lors des dépôts de plainte.

Une sensibilisation des bénéficiaires de l'accueil Monfort sur le parcours des victimes de violences conjugales.

Une sensibilisation et information pour le Relais pharmacie « quelle réponses face aux personnes en situation de crise ? » organisé par le cabinet de la Ministre Ben Hamou.

400 élèves de secondaires ont été sensibilisés (40h) à travers :

Sept séances autour des relations amoureuses chez les jeunes "Violences et Amour" réalisées dans les classes de l'Athénée de Ganshoren

Quatre animations-débats suite à la pièce de théâtre « Brutes de décoffrages »

Deux séances sur les violences dans les relations amoureuses dans deux écoles de Bruxelles.

Cent cinquante étudiants universitaires ont été sensibilisés (9h) à travers.

Une Conférence " violences conjugales et approche intersectionnelle " organisée par le Cercle des Etudiants de l'ULB.

Conférence " du PDC au féminicide..." ,organisé par les étudiants de Saint Louis.

Septante étudiants ont pu développer leur travail d'étude personnel par les réponses des travailleurs du service ambulatoires (40H)

Le grand public a été sensibilisé par des interviews du CPVCF, des témoignages des femmes à la radio, journal, télévision RTL Tvi, RTBF, Bruzz, Facebook. Ln24, Arabel Radio, ...

#### Partenariat de sensibilisation avec le théâtre Broccoli

Depuis 2014, le Centre anime 4 à 6 débats par an en lien avec les représentations théâtrales interprétées par des jeunes amateurs et réalisées en collaboration avec le théâtre Broccoli et différentes écoles. Les scènes abordent les réalités des violences dans les relations amoureuses chez les jeunes et les différents harcèlements ; de rue, scolaire, au travail, dans les réseaux sociaux. Le public est essentiellement des classes de dernières années secondaires. 400 à 600 élèves sont sensibilisés.

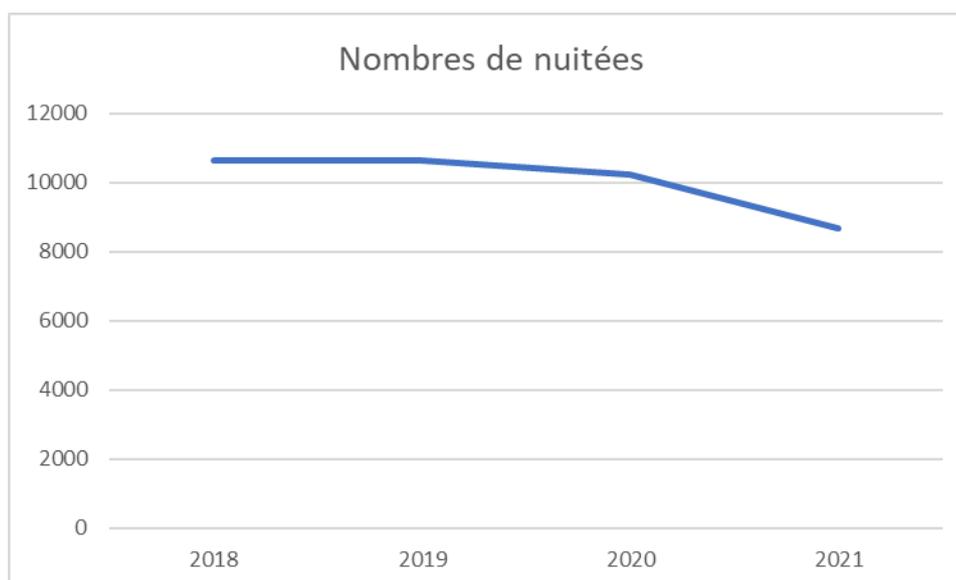
## 6. Projets collectifs et activités ponctuelles des maisons d'accueil

### Le Refuge et la Petite Maison

Le Refuge, notre première maison d'accueil, a été créé en 1977. Il offre un accueil résidentiel temporaire à des femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfant(s). La capacité du Refuge est de 24 lits. Il n'y a pas de limite d'âge pour l'accueil des enfants.

La Petite Maison offre 10 lits supplémentaires. Inaugurée le 27 janvier 2014, cette structure a été ouverte en collaboration avec une commune bruxelloise désireuse d'offrir un lieu d'accueil aux femmes victimes de violences conjugales accompagnées ou non de leur(s) enfant(s).

Les adresses confidentielles assurent la sécurité des personnes hébergées.



Ce graphique donne une représentation de l'activité du Refuge et de la Petite Maison en nombre de nuitées sur les dernières années. L'année 2020 ayant été fortement perturbée par la pandémie, les chiffres montrent une nette diminution du nombre de nuitées. En effet, nous sommes passés de **10 619** nuitées en 2019 à **9 625** en 2020. Ce fut également le cas pour l'année 2021 où le nombre de nuitées a été de **8687**.

Cette diminution s'explique par des mesures sanitaires prises dans le Centre. En effet, deux chambres ont été temporairement "gelées" au Refuge à partir du mois de septembre 2020. Elles ont été préservées afin de placer les éventuelles personnes infectées par la Covid-19 en quarantaine dans celles-ci. Une autre explication à cette diminution est que nous ne faisons plus occuper les chambres par des familles différentes, ce qui a pour conséquence une diminution du nombre de lits réellement disponibles.

### L'accompagnement adultes

L'équipe accompagnement adultes soutient les femmes pendant et après leur hébergement dans un cheminement personnel qui leur permet de (re)trouver le respect de soi et davantage de confiance en leurs capacités personnelles, une meilleure connaissance de leurs besoins afin qu'elles puissent faire des choix plus justes pour elles-mêmes : séparation ou retour avec le partenaire sur de nouvelles bases, recherche d'une formation, d'un logement...

Nous pouvons résumer notre travail en quatre mots : ACCUEILLIR- SÉCURISER- ACCOMPAGNER- ORIENTER.

Notre priorité est d'installer un cadre sécurisant. La confidentialité de l'adresse et le caractère convivial de la structure d'hébergement nous aident à accentuer cette ambiance sécurisée.

Un travail d'écoute est au cœur du suivi des personnes hébergées. Cette guidance psychosociale permet à chaque femme d'être accompagnée dans les démarches administratives (allocations familiales, CPAS, mutuelle) ainsi que dans une guidance budgétaire. Elle est également soutenue dans les démarches juridiques qu'elle entreprend.

La prise en charge administrative est nécessaire en urgence. En effet, ces femmes arrivent avec un passif important et les conséquences sont souvent sous-estimées par elles. Lorsqu'elles prennent conscience de la complexité de leur situation, elles sont submergées et ne parviennent plus à organiser les démarches de manière efficace. L'accompagnement personnalisé est donc indispensable. Cela permet également d'instaurer une relation de confiance avec les différents membres de l'équipe.

Quant au suivi judiciaire, nos connaissances tant au niveau civil que pénal ou encore en droit des étrangers, nous permettent d'expliquer, de manière simple et répétée, les possibilités qui s'offrent à la personne.

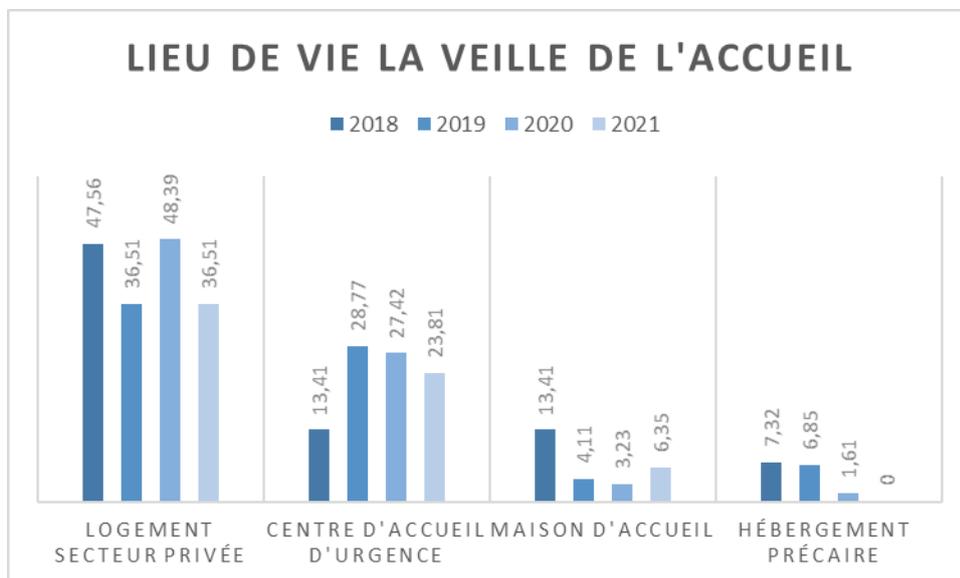
L'équipe adultes travaille avec la notion de référence. Chaque référent travaille en étroite collaboration avec le reste de l'équipe. Le fait de travailler en équipe pluridisciplinaire permet de disposer d'un réseau très élargi et d'orienter les femmes de manière extrêmement personnalisée. Il est en effet impératif de pouvoir travailler en réseau afin d'anticiper le départ et le travail de post-hébergement des personnes accueillies.

Dans le cadre de la mission spécifique de soutien psychologique aux victimes que nous avons obtenue auprès de la Cocof, un travail d'écoute a lieu avec une psychologue à la demande de la personne, avec la possibilité pour certaines, d'entreprendre un travail plus approfondi sur elles-mêmes afin de mieux comprendre les mécanismes de la violence et le sens des événements douloureux vécus.

Certaines femmes sont orientées vers des services extérieurs plus adaptés pour des prises en charge spécifiques. Par exemple, il apparaît que la majorité des personnes que nous accueillons présentent un ou plusieurs symptômes du

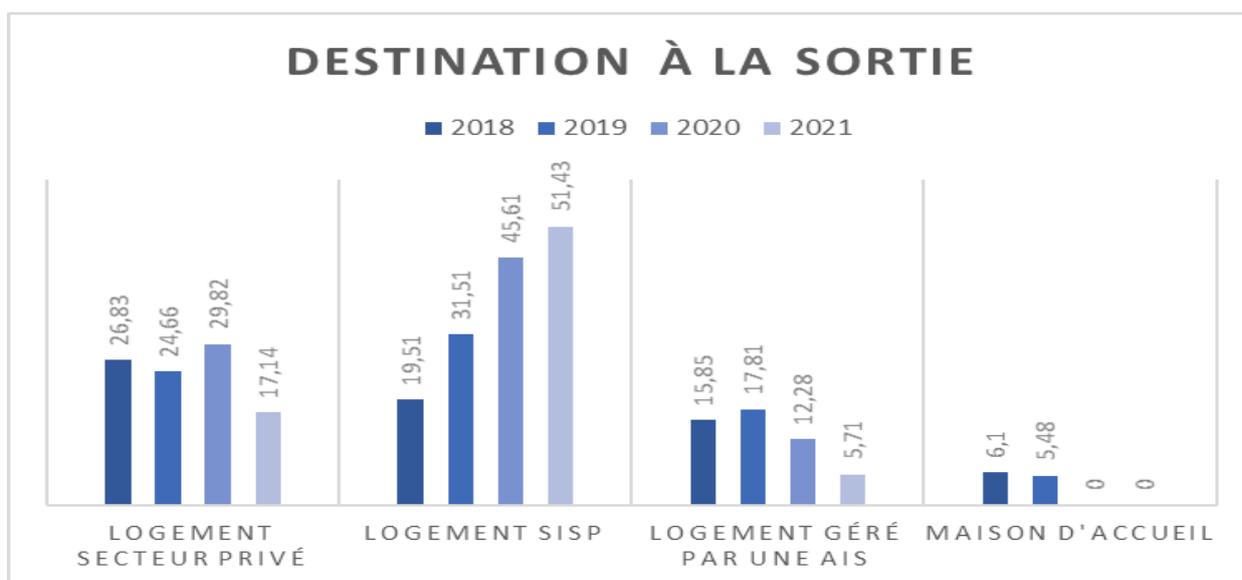
psychotraumatisme : confusion, méfiance, insécurité, baisse de l'estime de soi, peur, colère... Dès lors, une réorientation vers un psychologue spécialisé dans ce type de prise en charge peut être nécessaire.

Grâce à l'outil "Amastat", il est possible de faire ressortir certaines variations dans la thématique du logement. Les statistiques de ces deux dernières années sont, bien entendu, à placer dans le contexte de la pandémie. Les chiffres des deux graphiques suivants comptabilisent la totalité des hébergés (dames et enfants).



Ce premier graphique concerne le lieu de vie de la femme, de la mère et de ses enfants la veille de l'hébergement au Refuge. Nous avons extrait les quatre types de lieu de vie les plus représentés. Il est donc observable qu'une grande proportion des hébergés vivaient encore au domicile conjugal, ce dernier étant généralement privé.

Pour les années 2020 et 2021, il est nécessaire de rappeler la création de l'Hôtel VIF. Il s'agissait d'un centre d'accueil d'urgence à adresse confidentielle pour les victimes de violences conjugales et familiales. Les personnes hébergées dans ce centre d'urgence ont eu la possibilité d'être inscrites sur la liste d'attente du Refuge et de la Parenthèse afin de bénéficier d'un hébergement et d'un accompagnement de plus long terme.



Nous avons extrait les quatre destinations à la sortie les plus représentées.

Il est à noter que de plus en plus de familles quittent la maison d'accueil pour s'installer dans un logement social. Cette évolution s'explique par la possibilité de dérogation article 36.

L'article 36 est repris dans un arrêté qui prévoit désormais des partenariats entre les SISP (sociétés immobilières de service public) et les maisons d'accueil. Cette possibilité s'applique uniquement aux personnes victimes de violences entre partenaires ou de violences intrafamiliales. Les familles doivent également répondre aux critères d'admission habituels des candidats locataires.

Malgré ce partenariat, les familles nombreuses éprouvent toujours de grandes difficultés à trouver un logement adapté. En effet, les SISP sont aussi soumises à la réalité du logement à Bruxelles. Les grands logements ne semblent pas être en suffisance.

Quant aux AIS (agence immobilière sociale), la demande dépasse également l'offre. Il est donc complexe pour les familles d'accéder à ces logements.

Concernant la recherche de logement dans le secteur privé, les loyers fort élevés, surtout à Bruxelles, représentent un réel obstacle. Bien que l'Etat mette en place un cadre législatif, les propriétaires restent décisionnaires de leur choix de locataires. De ce fait, des discriminations subsistent notamment concernant l'origine ethnique, les revenus, le fait d'être une famille monoparentale, etc.

Trouver un logement adapté reste donc un parcours du combattant pour les familles monoparentales. Cette problématique est donc très présente tout au long de leur séjour en maison d'accueil et occupe une grande place dans l'accompagnement des hébergées. Cette réalité s'impose dès le début du suivi, et ce malgré la grande fragilité des familles à leur arrivée.

### L'accompagnement des enfants :

L'équipe enfants est présente au quotidien pour accompagner les familles au cœur de chaque étape de leur hébergement. Nous avons conscience que les enfants que nous accueillons ne sont pas seulement « exposés » aux violences conjugales : Ils en sont eux-mêmes victimes.

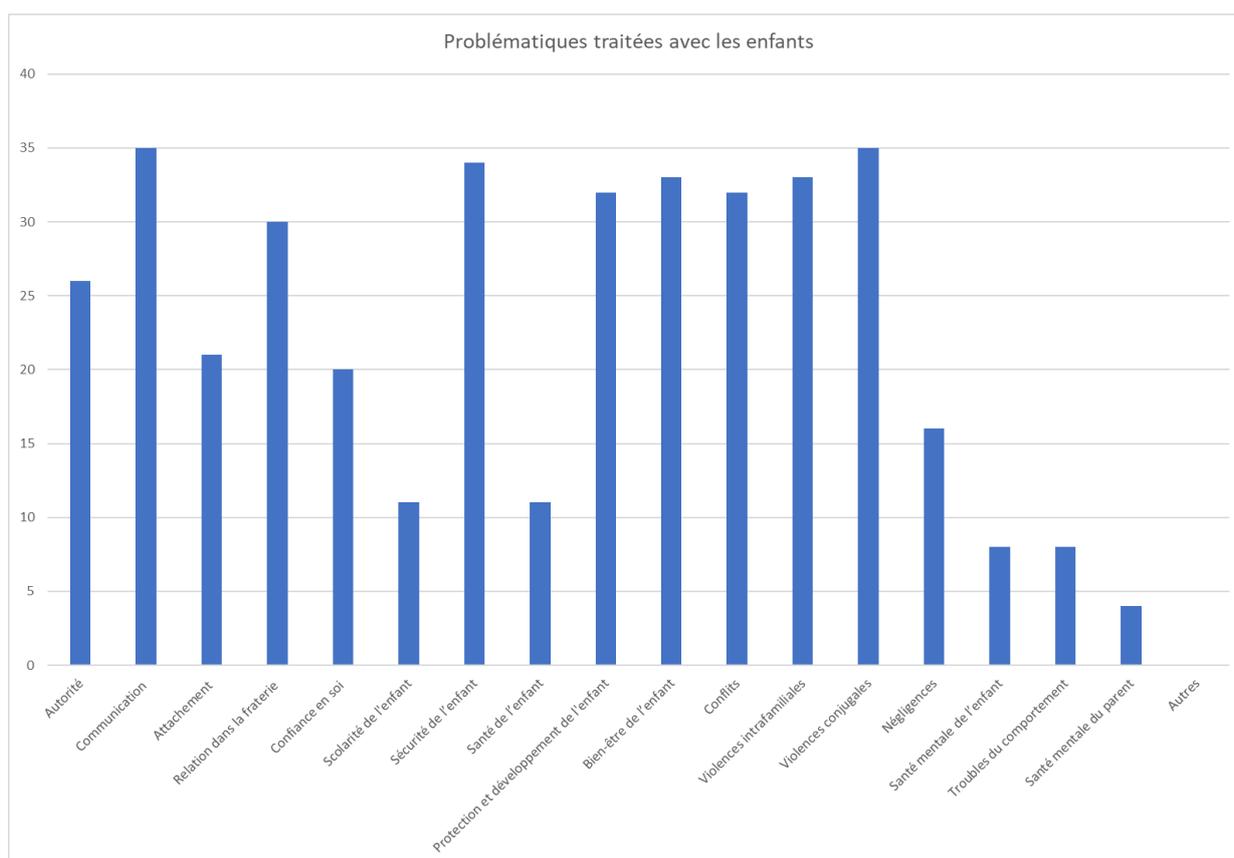
En effet, de nombreuses études montrent que ces enfants développent le même type de symptômes que la victime au sein du couple. **Des symptômes liés à un état de stress post-traumatique peuvent notamment apparaître.** Cette donnée guide notre pratique et nous permet d'offrir à ces jeunes l'accompagnement, l'écoute, la bienveillance et le cadre les plus adaptés. Nous tentons de leur offrir les clés pour retrouver le chemin d'un développement sécurisé. Du nouveau-né à l'enfant majeur, qu'il soit seul avec sa maman ou qu'ils soient plusieurs dans la fratrie, nous nous montrons disponibles à chaque étape de leur processus.

Le Refuge est un moment dans leur existence : un temps à part durant lequel se poser, prendre conscience de ses besoins, de ses limites, le temps de trouver un langage pour mettre en mouvement ce *qu'ils* et ce *qui* les traversent. Durant cette parenthèse, chaque moment du quotidien est un « prétexte » pour travailler la reconstruction. C'est pourquoi les horaires de l'équipe enfant sont prévus pour assurer une présence sur une large tranche horaire : de 7h30 à 21 heures (22 heures les lundis et jeudis) du lundi au vendredi et de 10 heures à 18 heures les samedis et dimanches. Chaque moment a son importance.

L'équipe enfants a un rôle multiple dans l'institution. Au-delà du travail de (re)construction, de sécurisation et d'observation, l'équipe prend à cœur sa tâche de prévention et de sensibilisation. Celle-ci intervient auprès des jeunes hébergé.e.s, mais également au sein des écoles et auprès d'autres professionnel.le.s pour lesquel.le.s notre intervention est demandée.

Dans la maison, la psychoéducation est au centre de notre travail : à chaque moment informel, durant les animations et activités, lors d'un accompagnement au tribunal, en espace-rencontre, durant le Conseil des Enfants, les repas... Nous sommes disponibles pour répondre à toutes les questions qui peuvent émerger durant leur parcours. Nous les accompagnons dans leurs réflexions sur le monde, sur leur histoire, leurs relations familiales ou amicales, leur développement. Nous les aidons à comprendre ce qu'ils traversent, à mettre des mots sur les choses complexes qui sont leur quotidien.

Nous savons que les violences conjugales sont souvent présentes dans les couples où l'un des membres a été exposé aux violences dans son enfance. En effet, les « normes » en matière de relation et de communication sont celles que nous voyons chaque jour autour de nous, dans notre vie familiale, dans l'intimité du foyer. Il est important pour nous de venir questionner les « normes » des enfants que nous rencontrons.

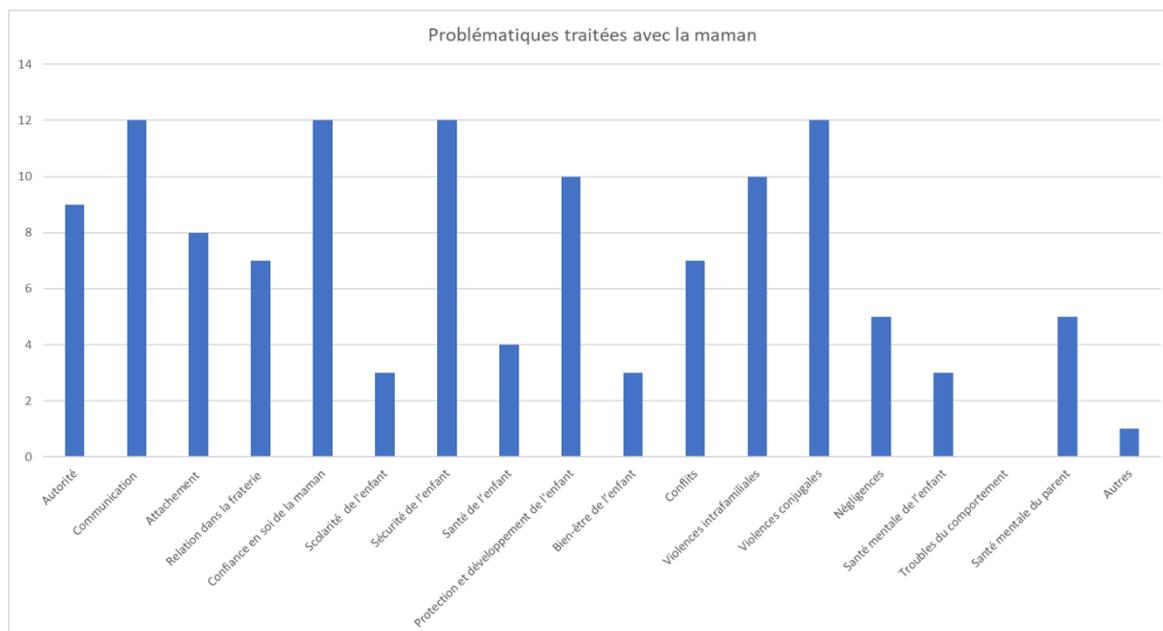


Les membres de l'équipe enfants sont guidés par la volonté d'offrir un espace thérapeutique au sein de la maison d'accueil. Nos interventions sont nombreuses. Grâce aux statistiques mises en évidence cette année, nous pouvons constater qu'une attention particulière est accordée à la **communication** et à la question des **violences conjugales et familiales**. En effet, il nous paraît essentiel de poser des mots justes et adaptés sur les violences et leurs impacts. Nous pouvons également constater l'importance accordée à la sécurité de l'enfant et à son bien-être. En effet, ces éléments peuvent être directement travaillés auprès de l'enfant. La **sécurité** et le **bien-être** sont notamment mis au travail avec

l'enfant à travers la connaissance et l'expression de ses propres besoins et limites. Des "scénarii de sécurité" peuvent également être envisagés avec l'enfant pour le préparer à une situation de danger éventuelle. Chaque sujet abordé, directement ou indirectement avec l'enfant, est adapté à son âge, à sa maturité, à sa connaissance de la langue française, à sa situation personnelle.

Cette année, nous avons eu l'occasion de travailler avec des enfants de tous âges diverses thématiques telles que les violences physiques, verbales, psychologiques et sexuelles ; la question de l'égalité et des stéréotypes de genre ; le patriarcat ; le harcèlement ; la maltraitance au regard de la psychologie et au regard de la loi ; la gestion et l'expression saine de conflits ; le consentement ; la gestion de l'anxiété ; la coopération, la communication et bien d'autres... Chaque thème, abordé tant en individuel qu'en groupe, est lié de près ou de loin à la problématique des enfants exposés aux violences conjugales et familiales. Ces échanges et apprentissages ont pour objectif de permettre aux jeunes et moins jeunes de développer des outils nécessaires à leur développement. Le but est, d'une part, de leur permettre de sortir et de ne pas retourner, une fois adulte, vers un climat de domination et, d'autre part, de leur offrir des outils leur permettant d'atténuer ou de voir disparaître progressivement certains symptômes inhérents aux enfants victimes de violences familiales. Les différents espaces de parole visent également à mettre fin à "la loi du silence" fréquemment mise en place dans ce type de famille. Cette "loi du silence" permet à certains auteurs de violences conjugales et familiales d'isoler les victimes de toute ressource familiale, amicale, professionnelle et les empêche de demander de l'aide. Le secret laisse également une grande part aux sentiments de honte et de culpabilité qui permettent à l'auteur des violences de maintenir une domination sur ses victimes.

Afin d'aller à la rencontre de ces objectifs, l'équipe enfants se concentre sur chaque individu au sein du système familial. La dynamique relationnelle des membres de la famille est également observée et analysée. Le travail auprès des enfants est essentiel mais ne suffit pas. Pour permettre à la famille de (re)trouver une évolution saine et équilibrée, l'équipe enfants accorde une énorme place au travail avec la maman. En effet, celle-ci joue un rôle primordial dans la dynamique familiale. Permettre à la mère de mettre des mots sur son vécu en tant que femme, en tant que conjointe victime de violences conjugales et en tant que mère, c'est lui permettre de développer et/ou de "réparer" certaines compétences parentales primordiales pour le bien-être de ses enfants. Dès lors, les entretiens formels et informels avec les femmes constituent une part élémentaire du travail de l'équipe enfants.



Grâce aux statistiques mises en évidence par ce graphique, nous pouvons constater une série de problématiques travaillées auprès des mamans. Les problématiques de **communication**, de **confiance/d'estime de soi**, de **sécurité de l'enfant** et la question plus globale des **violences conjugales** apparaissent comme les plus travaillées au cours de l'hébergement.

Notre équipe fonctionne toujours en terme de référence. En effet, chaque famille hébergée a un référent au sein de l'équipe enfants. Celui-ci travaille en collaboration étroite avec le référent de l'équipe adulte. Chaque membre de l'équipe enfants est dès lors référent de 2 ou 3 familles. Ce lien privilégié durera durant tout l'hébergement, durant un éventuel passage à la Petite Maison et en suivi post-hébergement. Le référent est en charge du dossier. Il analyse avec la maman l'histoire familiale, la rencontre du couple, l'apparition des premiers signes de violences, les impacts directs et indirects sur les enfants. Il réfléchit avec la maman aux besoins de chaque enfant et aux interventions possibles sur certains symptômes, mécanismes de défense ou retards de développement. Il accompagne la maman dans son rôle de parent : ses limites, ses besoins, sa demande d'aide ou d'autonomie. La maman peut exprimer toutes ses craintes. En fonction, le référent proposera une ou plusieurs pistes d'interventions. C'est lui qui s'occupe également de l'accompagnement d'éventuels contacts avec le papa, en audience, au Service d'Aide à la Jeunesse, en espace-rencontre, à la police, avec l'avocat, avec l'expert judiciaire... Il maintient ou crée des contacts avec un réseau extérieur : écoles, AMO, centres PMS, psychologue de l'enfant ou de la mère, pédopsychiatre, psychiatre de la mère, unité SOS-enfants, psychomotricien, ONE, activité extrascolaire... Même si toute l'équipe travaille avec la famille, le référent est « la personne vers qui se tourner » et celui qui évalue avec la famille chaque étape du processus.

Au-delà de nos interventions dans les espaces communs de la maison et dans le local dédié aux entretiens, l'équipe enfants dispose de 3 locaux : 2 salles de jeux (l'une au Refuge et la seconde à la Petite Maison) et un atelier. Les salles de jeux sont des espaces modulables pour des jeux libres ou dirigés. Beaucoup de choses peuvent se passer dans cet espace : une garde d'enfant(s), des rencontres, le Conseil des Enfants, divers ateliers improvisés, des jeux de coopérations, de créations, une exploration de l'imaginaire, du son, du corps, de la voix, des jeux de constructions, de la psychomotricité et des tas de discussions plus ou moins informelles... Cet espace peut accueillir les enfants de tout

âge, mais aussi les mamans : celles-ci peuvent venir avec leurs enfants dans la salle de jeux pour un moment de découverte, de lien, d'échange. C'est également dans cet espace que se déroule l'atelier massage relaxation.

Dans l'atelier, également modulable, nous axons notre travail sur la partie créative. Diverses formes d'expressions artistiques sont proposées. Cet espace est aussi dédié à l'aide aux devoirs après l'école, à de nombreuses réflexions et échanges au sein de notre propre équipe, à des entretiens avec maman et/ou enfant et au repas du mardi soir où nous mangeons avec tous les enfants hébergés au Refuge avant le Conseil des Enfants (hors période covid-19). L'atelier dispose également d'une bibliothèque dédiée aux enfants, aux mamans en quête de psychoéducation et à l'équipe. Nous transformons nos espaces en fonction de nos intentions, de nos activités et du nombre de personnes accueillies.

Habituellement, des activités sont organisées avec les enfants les mercredis et les week-ends. Durant les vacances scolaires, un programme plus étendu leur est proposé. Cette année encore, l'équipe a été contrainte d'adapter son offre d'activités afin d'éviter au maximum les risques de contamination Covid-19. De nombreux aménagements ont dû être effectués ou maintenus tels que : une table par famille le jour du repas collectif, le Conseil des Enfants le mercredi après-midi... Certaines animations et activités ont dû être modifiées voire annulées en raison de nouvelles mesures gouvernementales ou en raison de mesures de quarantaine. L'équipe a cependant fait preuve de persévérance, de patience et de créativité afin d'offrir aux hébergés les mêmes chances et les mêmes opportunités qu'aux personnes accueillies précédemment.

## La Parenthèse

La maison d'accueil « La Parenthèse » a ouvert ses portes en avril 2017. Sa capacité est de 24 lits et de 31 lits depuis le 15 décembre.

Les familles disposent d'un appartement avec chambre, cuisine et une salle de bain privative. Afin de créer une dynamique communautaire, des moments de partage sont organisés dans deux espaces mis en commun : le salon et la salle à manger. Il s'y déroule le goûter du lundi après-midi, le repas du mardi soir, les réunions du jeudi, les activités du vendredi matin et celles proposées le week-end. Ces occasions sont très prisées par les familles.

### **L'équipe de La Parenthèse :**

Les femmes et les enfants sont accompagnés tout au long de leur hébergement par une équipe pluridisciplinaire.

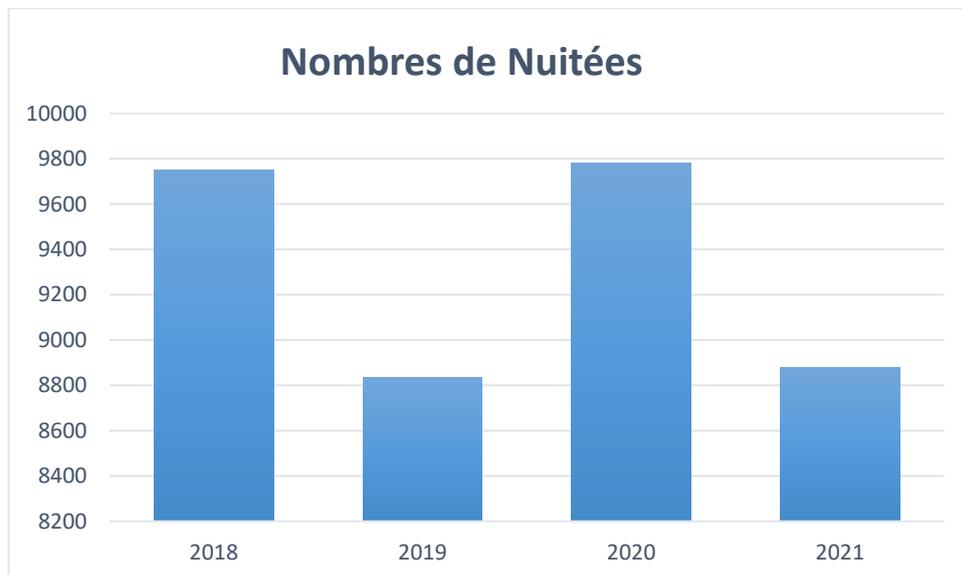
**L'équipe adulte** comprend deux assistantes sociales et une assistante en psychologie qui assurent le suivi psychosocial et juridique ainsi que le travail de la parentalité en étroite collaboration avec l'équipe enfant et les autres travailleurs.

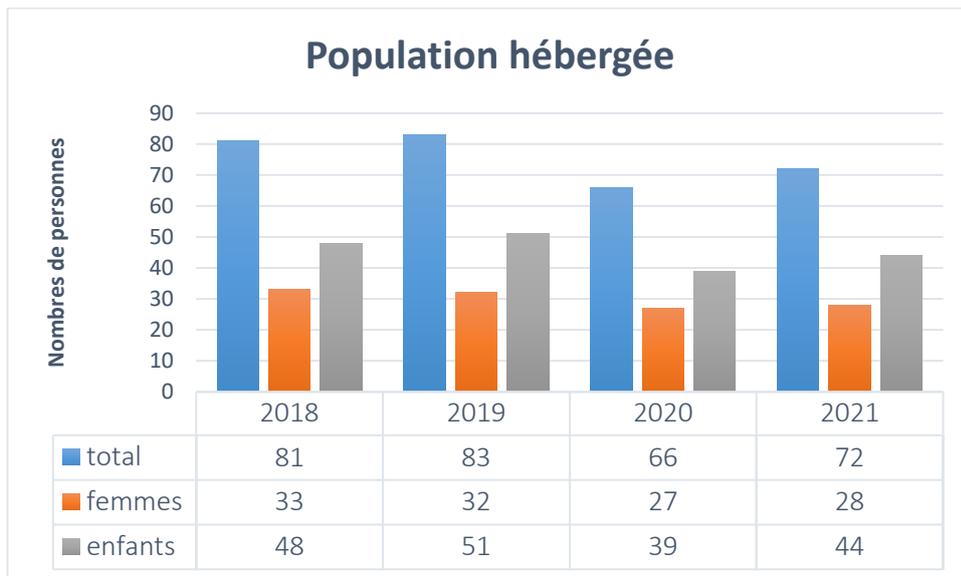
**L'équipe enfant** est composée de quatre éducateurs.

En plus de l'équipe logistique, deux animatrices sont présentes pour un travail de groupe.

La plupart des dames accueillies sont isolées. Les connaissances ou amitiés qu'elles créent durant leur séjour leur permettent de constituer une partie de leur propre réseau relationnel.

### **Population hébergée :**





Depuis l'ouverture de la parenthèse, en 2017, il s'avère que nous sommes tout le temps en sur occupation. La structure du bâtiment et la taille des studios/appartements permettent d'accueillir plus de personnes que ce que prévoit notre agrément. Il nous tient à cœur, au vu des longues listes d'attente pour l'hébergement, de ne pas fermer de studio.

Pour cette raison, la direction du Centre a introduit une demande d'augmentation de capacité d'accueil de 31 lits au lieu de 24. La Cocof a donné une suite favorable à cette demande et a accepté l'augmentation de capacité à partir de la mi-décembre.

Cette année, le Covid a encore impacté notre réalité de travail malgré des conditions nettement plus positives qu'en 2020. Progressivement, nos conditions sanitaires de travail se sont allégées tout en gardant une prudence certaine.

Ces allègements ont permis une reprise plus sereine de notre travail, tant au niveau des démarches que de nos relations avec le public.

Cette période ressemblait à l'avant Covid même si beaucoup de services extérieurs n'étaient plus accessibles que par mail ou par téléphone et que cela ne permet plus la même spontanéité qu'avant.

Les démarches prennent plus de temps. Les dames hébergées ne maîtrisent que rarement le numérique. Il est important de les guider en vue de leur autonomisation. Vu le ralentissement des démarches, la durée de nos hébergements s'en trouve inmanquablement impactée.

L'équipe a également dû mobiliser beaucoup de temps et d'énergie pour gérer les quarantaines, le tracing, les prises de rdv médicaux, etc.

L'année s'est terminée sur une période plus inquiétante et plus impactée par la crise. Nous nous sommes régulièrement retrouvés en difficulté suite aux quarantaines et aux maladies du personnel et du public hébergé.

Malgré cela, nous avons eu à cœur d'accompagner les familles avec tout notre professionnalisme et notre bienveillance. Nous avons également participé à plusieurs projets et groupes de travail. Il est essentiel pour l'équipe de maintenir du lien avec d'autres services et associations afin de pouvoir continuer à accueillir, sécuriser, accompagner et réorienter les familles.

## L'accompagnement des adultes

L'équipe accompagnant les adultes soutient les femmes pendant et après leur hébergement.

Nous pouvons résumer notre travail en quatre mots : ACCUEILLIR- SÉCURISER- ACCOMPAGNER- ORIENTER.

Il est important que les femmes retrouvent confiance en leurs capacités et ressources personnelles ainsi qu'en leur pouvoir d'action.

Notre objectif est qu'elles parviennent à prendre conscience de leurs besoins et de leurs droits afin qu'elles se positionnent au mieux dans leurs choix.

Chaque femme se voit attribuer un référent à son arrivée. Celui-ci travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe. L'écoute est au cœur du suivi des personnes hébergées.

Durant leur hébergement, nous les accompagnons dans la remise en ordre de leur situation socio-administrative (CPAS, allocations familiales, dettes, mutuelle, etc.) ainsi que dans leur recherche de logement (inscriptions AIS, logements sociaux, visites d'appartements...)

Grâce à notre collaboration avec plusieurs sociétés de logements sociaux dans le cadre de la Convention article 36, avec le Fonds du Logement ainsi que certaines AIS, nous bénéficions de plusieurs logements par an que nous proposons à certaines hébergées. Cette collaboration est indispensable étant donné la précarité de certaines hébergées dans notre maison d'accueil. Celles-ci cumulent plusieurs formes de discriminations (faibles revenus, racisme, famille monoparentale, etc.) qui freinent l'accès au logement privé.

Dans le cas d'une séparation ou d'un divorce, nous les accompagnons et les soutenons dans les démarches juridiques (prise de contact avec l'avocat, accompagnement aux rdv, accompagnement aux audiences).

Notre expertise et les collaborations avec le réseau juridique (avocats, CIRE, etc.) nous permettent d'expliquer, de manière simple et répétée, les possibilités qui s'offrent à elles tant au niveau civil que pénal ou encore en droit des étrangers.

Dans le cadre de la mission spécifique de soutien psychologique aux victimes que nous avons obtenu auprès de la Cocof, un travail d'écoute a lieu avec une psychologue à la demande de la personne, avec la possibilité pour certaines, d'entreprendre un travail plus approfondi sur elles-mêmes afin de mieux comprendre les mécanismes de la violence et le sens des événements douloureux vécus.

Il apparaît que les personnes que nous accueillons, consécutivement à une crise, présentent, à plus ou moins grande échelle, les symptômes du traumatisme : confusion, méfiance, insécurité, baisse de l'estime de soi-même, peur, colère, etc.

Dans certains cas particuliers, nous orientons les femmes vers des services extérieurs pour des prises en charge psychologiques spécifiques.

Notre priorité est donc, outre l'accueil bienveillant et empathique, d'installer un cadre sécurisant qui respecte la temporalité de chaque famille hébergée.

Les femmes tirent profit du soutien psychosocial qui leur est offert et parviennent petit à petit à transposer leurs acquis dans les différentes sphères de leur vie.

Vu la complexité de leur situation, certaines femmes sont submergées et ne parviennent pas à organiser les démarches de manière efficace. L'accompagnement personnalisé est donc indispensable.

Les référents adultes et enfants travaillent en étroite collaboration autour d'une même famille. Un soutien à la parentalité est primordial afin de permettre à chaque individu de trouver sa place dans le système familial déstabilisé.

À la fin de l'hébergement, la majorité des familles s'installe dans un nouveau logement (AIS, logement social, logement privé, logement via convention article 36).

Il est donc important d'effectuer une préparation à ce nouveau départ. Nous réfléchissons avec la personne à ses besoins, ses demandes, au réseau auquel elle pourra faire appel.

Étant donné l'ambivalence due à l'insécurité à venir, à l'espérance que l'autre peut changer, à la pression familiale ressentie par certaines dames, il arrive qu'une personne décide de retourner au domicile conjugal et/ou familial.

Quoiqu'il arrive, nous envisageons avec chacune, des plans de sécurité afin que l'installation dans son nouveau logement ou le retour au domicile se passe au mieux.

## L'accompagnement des enfants

### **La méthodologie de travail**

L'équipe éducative accompagne tout enfant hébergé avec sa maman quel que soit son âge. Il s'agit d'un choix institutionnel visant à ne pas pénaliser une maman ayant une plus grande fratrie, des enfants adultes ou encore un enfant porteur d'handicap, dans sa démarche face aux violences conjugales.

Les enfants vivant en contexte de violences sont considérés comme étant aussi victimes des violences familiales. Le fait d'être exposés à ces violences fait d'eux des victimes au même titre que leur maman. Nous observons d'ailleurs chez eux les mêmes symptômes que leurs mamans.

L'équipe enfants est vigilante et assure un accompagnement spécifique à chacun.

L'équipe enfants partage le mandat institutionnel : ACCUEILLIR, SECURISER, ACCOMPAGNER, ORIENTER avec la nuance qu'il ne peut se faire sans la collaboration des mamans.

L'arrivée dans notre maison d'accueil est souvent un moment rempli d'émotions, d'inquiétudes et de soulagement à la fois. Aussi notre équipe veille à soutenir ce temps de changement et de restructuration familiale.

Il est essentiel que nos bénéficiaires retrouvent un sentiment de sécurité (physique, affective, psychique). Nous veillons à accompagner ce processus en offrant, par exemple, un cadre structurant connu de tous.

La parité de genre dans l'équipe enfants est un atout. Nous sommes comme un laboratoire dans lequel chacun.e expérimente des modes de relations parfois réparatrices, mais dans tous les cas, différents de ceux connus à la maison.

Vivre dans une maison d'accueil est une étape transitoire porteuse de changements pour la famille. Aussi, nous veillons à accompagner chaque famille au mieux pour que cette parenthèse leur permette une structuration différente et l'ouverture vers d'autres étapes. Pour se faire, l'équipe éducative articule son travail autour de trois objectifs :

Permettre à l'enfant de retrouver sa place et son rôle dans la famille

Favoriser l'autonomie des personnes pour préparer au mieux leur départ.

Accompagner la restructuration de la famille en proposant un travail sur le vécu de celle-ci.

Pour accomplir ces objectifs, « quatre piliers » guident le travail au quotidien.

1<sup>er</sup> pilier : la sécurité :

La sécurité physique et émotionnelle est la préoccupation majeure. En effet, afin de pouvoir s'épanouir et bien grandir, un enfant a besoin d'un cadre sécurisant. Dans une famille où la problématique des violences conjugales sévit, ce cadre vole en éclats.

Les enfants exposés à ces violences présentent souvent les symptômes similaires à ceux d'un stress post-traumatique.

Au regard de la pyramide de Maslow, l'insécurité vécue par ces enfants les place dans un mode « survie ». Ce mode les oblige à adapter leurs comportements et des stratégies différentes. Leurs symptômes rendent le travail des éducateurs nécessaire (dépression, anxiété, hyper vigilance, agressivité, repli sur soi, angoisse de séparation, troubles de l'apprentissage, troubles du sommeil, reproduction de la violence, énurésie ...).

Le travail de l'équipe enfant consiste à les faire évoluer dans un cadre fait de repères stables dans lequel les violences ne sont pas tolérées et sont retravaillées. Ce cadre permet également à l'enfant de tester d'autres relations à l'adulte et à ses pairs. Ils apprennent alors rapidement à laisser de côté ce mode « survie » sans pour autant en être débarrassés.

2<sup>e</sup> pilier : l'observation :

L'équipe observe l'enfant dans son environnement : l'interaction qu'il adopte avec sa propre famille, les autres enfants et leurs familles, les intervenants de la maison d'accueil ou encore comment il occupe l'espace et y prend place.

Le comportement des enfants au quotidien dévoile régulièrement des mécanismes de défense et de protection. L'observation permet à l'équipe d'adapter ses réponses et d'envisager des pistes de travail adéquates pour chacun d'entre eux.

3<sup>e</sup> pilier : la relation mère-enfant :

La parentalité de la victime est souvent mise à mal par l'auteur des violences conjugales. Les mamans se voient souvent rabrouées ou cassées dans ce qu'elles veulent mettre en place. Elles ont parfois le sentiment de devoir compenser (difficulté à mettre des limites).

L'une des missions de l'équipe est de permettre aux mamans de reprendre les rênes de sa famille en reconstruction, d'oser se positionner en tant que parent. Depuis son premier jour en maison d'accueil, la maman reste au centre de toutes les décisions concernant ses enfants. Notre travail consiste à accueillir et sécuriser ces mamans pour pouvoir accueillir et sécuriser leurs enfants. Ces mamans sont guides dans ce travail. N'oublions pas que l'arrivée en maison d'accueil ne suffit pas à couper le lien d'emprise, ce qui prouve, s'il fallait encore le démontrer, la force et la résilience de ces mères.

L'équipe tend également à épauler l'enfant afin qu'il puisse exprimer ses souffrances. La Parenthèse est un lieu d'expérimentation, un laboratoire. Un travail autour de la relation enfant/père (beau-père) est également entrepris.

4<sup>e</sup> pilier : l'estime de soi :

Travailler l'estime de soi permet l'amorce d'un mieux-être. Les enfants doivent prendre le risque de laisser de côté leur mode « survie » pour retrouver leur place d'enfant.

## Les outils de l'équipe enfant

### **La salle de jeux :**

La salle de jeux représente un espace sécurisant. Elle est un espace dédié à la création, à l'expression concrète, à l'école des devoirs, aux jeux de société et au groupe de paroles. Les femmes y viennent boire un café, discuter avec les éducateurs.

### **La notion de référence :**

Les éducateurs sont référents de deux ou trois enfants ou fratries en moyenne. Le référent représente les intérêts de l'enfant et porte sa parole auprès des différentes institutions. Il construit du réseau autour de la famille. Il évalue le degré d'exposition de l'enfant aux violences conjugales. En collaboration avec la mère, il propose un suivi adapté à l'enfant.

### **Le système de garde et le soutien aux devoirs :**

Un système de garde est organisé afin d'aider les mères à prendre du temps pour elles ou à effectuer diverses démarches administratives. Les éducateurs proposent également une aide aux devoirs. Ils sont présents et disponibles le matin, au retour de l'école, le soir et les week-ends.

### **Les activités proposées**

Les activités sont organisées les mercredis, les week-ends et pendant les vacances scolaires, dans la mesure du possible, tout en tenant compte de la période de l'année (fête d'anniversaire, Carnaval, Halloween, Pâques, etc.).

Elles offrent à l'enfant l'occasion de sortir de son quotidien et de découvrir de nouvelles activités.

Ces moments ludiques, de partage permettent aux éducateurs de découvrir les enfants et de tisser un lien de confiance.

Les mères sont régulièrement invitées à participer à ces activités ce qui permet à l'équipe éducative de travailler la relation mère-enfant.

Malgré la pandémie, cette année nous avons su réactiver notre volet animation.

Pour ce qui est de la salle de jeux, nous nous sommes adaptés de Codeco en Codeco, nous « calant », de manière générale, sur les mesures en vigueur dans le milieu scolaire.

Le Conseil des Enfants a pu reprendre lui aussi.

Pour nos activités à l'extérieur, nous avons repris prudemment par petits groupes unifamiliaux. Durant le second et le troisième trimestre, nous avons favorisé les activités extérieures car elles nous imposaient moins de contraintes.

Nous avons même, avec une joie non dissimulée, pu reprendre les activités "Parenthèse/Refuge". Ce fut un grand bol d'air pour chacun de nous.

Comme maintenant depuis deux ans, les moments de liberté s'alternent avec des phases plus restrictives. Malheureusement, le quatrième trimestre a vu le retour de règles plus strictes au point que nous avons eu très peur de ne pas pouvoir maintenir notre Saint Nicolas traditionnelle. Nous avons tout même pu organiser cette fête avec la collaboration efficace et volontaire de toute l'équipe.

Devant tant de bonne volonté, Saint Nicolas ne pouvait que venir en personne. Nous avons donc organisé un petit "goûter spectacle" et une remise de cadeaux, en veillant bien entendu à ne pas mélanger la bulle de la maison d'accueil à celle des familles venant de l'extérieur.

Chaque membre de l'équipe a reçu un ordinateur portable individuel ce qui permet une meilleure communication et coordination des équipes, (réunion teams, accès plus aisé aux documents sur le Drive de l'équipe) et de délocaliser notre travail quand c'est nécessaire (s'isoler dans un local pour travailler, travail à la maison)

L'année 2021 s'est donc terminée sur plus d'austérité et une remise à plat des mesures de prévention, nous avons aussi pris la décision de ne plus faire de d'animations "Parenthèse/Refuge" jusqu'à nouvel ordre.

Cette façon de travailler avec des règles en dents de scie a finalement permis la mise en place de pas mal de projets et activités. Mais nous sommes encore loin de nos méthodes de travail habituelles.

Cette année a demandé à l'équipe, une nouvelle fois, de grandes capacités d'adaptation, de communication et d'énergie.

### **Le Conseil des Enfants :**

Le Conseil des Enfants est un espace d'expression et de réflexion dédié aux enfants et à leur vécu. Il s'agit d'un moment privilégié où ils se réunissent pour échanger ensemble, enrichir ou confronter leurs réflexions. Les enfants peuvent y exprimer leurs questionnements et/ ou leurs craintes face à leur situation familiale. En respectant au mieux le rythme de chacun, nous abordons la problématique des violences conjugales et familiales, raison de leur hébergement dans notre structure. Ensemble et au fil du vécu du groupe, nous élargissons ce sujet pour élaborer autour des relations, des représentations de genres, des droits de chacun...

Dans la vie quotidienne de la maison d'accueil, nous avons la possibilité de travailler avec les enfants en individuel et en collectif. Le Conseil est un outil propice au travail en groupe. En effet, celui-ci devient souvent un pilier de résilience pour notre public. Écouter les récits de vie de ses pairs permet à chacun d'accueillir et de partager des émotions. Dans cette atmosphère particulière d'écoute et de bienveillance, les échanges entre enfants offrent souvent un regard croisé sur des émotions communes, un vécu similaire ce qui encourage l'activation de la résilience de chacun.

Si l'équipe éducative pose le cadre, tout participant en est un garant. Nous veillons à instaurer un espace sécurisant pour que chacun se sente en confiance dans le moment auquel il participe. Dans cette atmosphère particulière d'écoute, chacun trouve le courage et la force de s'exprimer.

L'équipe éducative fait un retour du thème abordé, lors du Conseil, aux mamans, à la fin de celui-ci. Il nous semble important, sans trahir la parole de l'enfant, de faire cette transmission afin de maintenir la relation de partenariat avec les mères. Elles sont les principales actrices de ce qui se joue pour leurs enfants, des garantes de l'histoire et de l'avenir. Aussi, faire le lien avec elles, offre aux enfants cette reconnaissance de ce statut particulier : enfant exposé, enfant victime; réalité encore souvent éludée.

De même, l'équipe éducative a à cœur de remettre de la chronologie dans la vie des enfants hébergés. Aussi, nous nous appuyons sur le temps de l'hébergement pour réintroduire ce rythme. Nous travaillons sur l'avant, le pendant et l'après maison d'accueil. « Une valise » est élaborée avec les enfants afin qu'ils puissent y glisser les divers travaux qu'ils auront faits au fil des conseils. À leur départ de la maison d'accueil, ils l'emportent avec eux.

Cette année, la crise sanitaire, la prolongation des hébergements, les situation d'handicap ou des difficultés de comportement ont poussé l'équipe encadrant ce temps à faire preuve d'adaptation.

Certains outils ne savent pas être présentés à certains enfants ou pas dans le groupe afin d'éviter les redites pour les autres. Cela a pu parfois complexifier le travail.

De manière générale, nous avons à cœur de débiter par « la météo du jour » qui permet à chacun d'expliquer son humeur et sa journée. L'équipe vise à offrir à chaque enfant son moment, à développer ses capacités langagières et bien sûr à enrichir sa palette d'émotions. Les enfants apprennent ainsi à mieux sentir ce qui se joue en leur for intérieur, à trier,

cerner leurs émotions et voir comment les accueillir, les vivre et/ou les réorienter. En cela, le groupe est un réel support. Certains oseront, par exemple, aborder les disputes ou critiques dans le cadre scolaire en constatant que d'autres vivent des situations similaires. Cela peut permettre à l'enfant de ne pas se sentir seul mais aussi d'aller plus loin dans la discussion, de refaire des liens ou encore d'entendre comment d'autres vivent ou ont solutionné cette difficulté.

Dans un deuxième temps, un thème est proposé aux enfants sur base du vécu du groupe. Nous veillons à aborder ces sujets de façon ludique afin d'être le plus incluant possible. Nous proposons régulièrement des supports tels que le dessin, la lecture, le collage, le modelage, la photo, ....

Nous prévoyons alors un temps de partage collectif ouvert : celui qui souhaite peut présenter et exprimer ce qu'il souhaite au groupe.

L'équipe éducative synthétise les différentes idées abordées par les enfants et relance en fonction des pistes de réflexions et ou d'analyse.

Nous laissons un dernier temps d'échange permettant de s'assurer que chaque personne individuellement et collectivement peut reprendre sereinement le cours de sa journée.

Dans les groupes accompagnés cette année nous avons accordé une attention particulière à:

- Comment vivre ce passage à la Parenthèse ? Pourquoi, comment, pour combien de temps ?
- Comment vivre avec ces dualités : aimer son parent tout en sachant qu'il a posé des actes illégaux ou encore vouloir être en sécurité et devoir reprendre contact avec mes deux parents dans ce contexte.
- La différence de l'autre,
- Les différences et similitudes entre nos cultures et religions,
- Le mariage : une obligation ?
- Le genre,
- Le respect,
- Les violences en milieu scolaire.

Si le Conseil évolue en suivant le vécu du groupe, nous aspirons cette année à exploiter des outils tels que notre salle d'inspiration « Snoezelen » pour progressivement inviter ceux qui le souhaitent à s'outiller en méditation et ou hypnose de petites technique simples et pouvant aider dans les situations d'angoisse, de stress, de détresse voire de carences.

Nous espérons, avec l'amélioration de la situation sanitaire, pouvoir offrir une meilleure continuité dans les Conseils permettant d'exploiter davantage le matériel produit avec les enfants et proposés par l'équipe.

## **Aspects communs aux deux maisons**

### **Volet santé**

Des études montrent que les situations de violences ont un impact sur la santé physique et psychologique. Les symptômes les plus courants sont des troubles du sommeil, des troubles alimentaires, de la fatigue, des douleurs diffuses, des migraines, des vertiges, de l'hypertension, de l'anxiété, de la dépression.

Beaucoup d'entre elles sont sous anxiolytiques ou sous somnifères.

Ces plaintes ont tendance pour certaines à s'atténuer en maison d'accueil, preuve qu'elles sont liées à des situations de tension nerveuse extrême.

Une attention particulière est également accordée à la santé des enfants.

Ils développent des symptômes tels que : troubles du sommeil, troubles alimentaires, problèmes de concentration, retard de langage, etc.

L'accent est mis sur l'importance du suivi ONE, d'un pédiatre, d'une visite régulière chez le dentiste, sur l'importance d'une bonne hygiène de vie et la nécessité d'une activité physique.

Chez les adolescents, l'accent sera mis sur la contraception et la prévention sida, sur l'hygiène de vie (l'alimentation, le sommeil, le sport) sur les dangers de la prise d'alcool et de stupéfiants et les dépendances aux réseaux sociaux et jeux vidéo, etc.

### Réseaux extérieur

Les deux maisons d'accueil entretiennent des collaborations extérieures liées au suivi des familles. Elles permettent à l'équipe éducative de rencontrer des acteurs de terrain compétents. Parmi ceux-ci, une consultation ONE, proche de la maison d'accueil, constitue une infrastructure avec laquelle l'équipe a formalisé une collaboration. L'équipe travaille également avec un service de crèches bruxelloises et prend régulièrement contact avec les CPMS des diverses écoles que les enfants hébergés fréquentent.

### Accompagnement de l'équipe intendance

L'équipe intendance permet d'offrir aux personnes hébergées, un cadre chaleureux, convivial et solidaire en organisant chaque semaine le « repas du mardi » et les différents événements festifs qui rythment la vie des maisons d'accueil. Au-delà de leur rôle de maintenance, le personnel de l'équipe intendance est une oreille attentive.

L'équipe qui navigue entre les différents appartements, a, de ce fait, un rôle social informel important.

Comme les autres équipes du CPVCF, elle est polyvalente et se propose en soutien des autres équipes en accompagnant les dames en rendez-vous extérieur, en gardant des enfants, en aidant à encadrer une sortie, ...

#### **Le repas du mardi soir :**

Chaque mardi soir, l'équipe d'intendance organise pour toutes les personnes hébergées un repas convivial. Ainsi les femmes ont l'opportunité de se retrouver ensemble sans avoir à gérer les enfants. Dans ces moments privilégiés, elles apprennent à faire connaissance, à partager leur vécu, mais également à rire et à se détendre.

Durant toute l'année, l'équipe intendance a continué à distribuer un repas tous les mardis soirs. Afin de respecter les mesures sanitaires, les repas ont été distribués dans les appartements. Les femmes ont donc pu continuer à profiter de ce service qui leur permet de leur libérer du temps et d'effectuer des économies.

#### **La Saint Nicolas :**

Chaque année, l'équipe intendance fait preuve d'imagination pour l'organisation du goûter de Saint-Nicolas. Cette année, la fête a été particulière en raison des mesures sanitaires. Contrairement aux années précédentes où les ex-hébergées sont conviées, la fête s'est organisée pour la maison d'accueil, réparties en deux pièces.

### **La solidarité :**

L'équipe intendance récolte de la vaisselle, des vêtements pour les distribuer aux hébergées qui sont souvent parties de chez elles en urgence en n'emportant que le minimum.

Elle aide également aux déménagements et à l'aménagement des familles dans leur nouvel appartement.

### **Fruit Collect :**

Le partenariat initié en 2020 avec l'association FruitCollect s'est poursuivi cette année.

L'asbl FruitCollect a pour objectif de réduire le gaspillage alimentaire, de valoriser les ressources locales et de permettre à un maximum de personne d'avoir accès à une alimentation saine.

FruitCollect concrétise son projet en organisant des récoltes chez le particulier et/ou chez les agriculteurs

Les fruits et légumes récoltés sont soit redistribués aux organisations sociales partenaires, transformés en jus ou utilisés à des fins de sensibilisation lors d'ateliers cuisine.

Chaque semaine, FruitCollect livre, dans nos maisons, fruits et légumes bio de saisons.

Au-delà de l'aspect financier et écologique, ces livraisons encouragent les dames à varier leur alimentation, partager entre elles et l'équipe intendance des « trucs et astuces » autour de la préparation culinaire des légumes distribués.

L'équipe intendance a accompagné les familles pour des sorties en jardin partagé, ce qui a été une découverte pour l'équipe comme pour les familles (voir le paragraphe Education Permanente)

## **Post Hébergement**

Le suivi post-hébergement est une mission de base dans le décret régissant l'agrément des maisons d'accueil Cocof. Il est fixé à 3 mois renouvelables deux fois à la suite d'une évaluation. La durée maximum est de 9 mois. À la fin de cette période, si la dame est encore en demande de soutien, celui-ci se fait dans le cadre de l'aide aux justiciables en ambulatoire. Ce suivi permet une continuité du travail effectué en maison d'accueil soit un soutien psychosocial, administratif, juridique, économique. La différence majeure avec le suivi en maison d'accueil est que la personne doit prendre rendez-vous. Les dames savent cependant que nous restons disponibles par téléphone ou par mail en cas de besoin. Dans certaines situations et à la demande de la dame, nous pouvons faire des visites à domicile ou des accompagnements dans différents services. En effet, nous favorisons l'orientation vers des services de proximité.

À la Parenthèse, pour l'année 2021, nous avons accompagné 25 dames dans le cadre du post hébergement. 11 dossiers ouverts en 2020 ont été clôturés en 2021. 5 dossiers ouverts en 2021 ont été clôturés la même année. 9 dossiers ouverts en 2021 le sont encore en 2022. 4 personnes ayant été suivies en post-hébergement et ayant atteint la durée maximale de 9 mois sont actuellement toujours accompagnées dans le cadre de l'aide aux justiciables.

Au Refuge et à la Petite Maison, pour l'année 2021, nous avons accompagné des dames dans le cadre du post hébergement. 3 dossiers ouverts en 2020 ont été clôturés en 2021. 3 dossiers ouverts en 2021 ont été clôturés la même année. 4 dossiers ouverts en 2021 le sont encore en 2022. 4 personnes ayant été suivies en post-hébergement et ayant atteint la durée maximale de 9 mois sont actuellement toujours accompagnées dans le cadre de l'aide aux justiciables.

## 7. Les conventions de collaboration liée aux logements

### Les SISP

Les SISP sont des sociétés immobilières de services publics

Nom des SISP	Nombre de logements
Comensia	2
ABC	3
Foyer du Sud	1

### Fonds du logement :

Suite à la prolongation de la convention qui nous lie au Fonds du Logement, nous avons proposé à trois familles d'intégrer en priorité des logements du Fonds.

### AIS Baïta :

Cette année, notre collaboration avec l'AIS Baïta a été maintenue et nous nous en réjouissons. La crise sanitaire n'a pas permis non plus une collaboration pleinement efficace mais deux familles ont pu bénéficier d'un logement cette année.

## 8. Le réseau:

### Fédération et plateforme :

#### L'A.M.A.

Le Centre est membre actif de la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri, l'AMA qui regroupe la majorité des maisons d'accueil de Bruxelles et de Wallonie.

L'AMA réunit ses membres pour défendre leurs intérêts auprès des autorités subsidiantes et des instances qui œuvrent dans l'accueil et l'accompagnement des plus démunis.

L'association sensibilise sur la problématique des sans-abri et les activités des maisons d'accueil. Elle se préoccupe également d'établir des ponts entre les différents services qui se préoccupent des personnes en grandes difficultés.

#### La plateforme des violences conjugales everoise

La plateforme existe depuis quatre ans. Elle est composée d'associations de la commune d'Evere ; police, BAV, CPAS, service de proximité. Nous avons été invités à intégrer la plateforme en tant qu'expert en violences conjugales.

Les réflexions sur les meilleures pratiques concernant la protection des victimes de violences conjugales sont amenées autour de cas concrets.

#### La plateforme ESPER

Les membres de la plateforme se sont rencontrés pour évaluer le partenariat existant depuis quatre ans ainsi que les sensibilisations organisées en binôme avec le Ciré et le CPVCF. Le Ciré a fait part de nouvelles mesures légales sur la protection de femmes arrivées en Belgique par le regroupement familial et victimes les violences conjugales.

#### Réseau Mariage et Migration.

Nous avons participé à une réflexion autour des formations données par le réseau et à l'assemblée générale annuelle.

## Groupe de travail ( GT):

### Approche intersectorielle en matière de violences intrafamiliales

Le Centre participe depuis 2018 à ce groupe de travail car il est persuadé de la nécessité de travailler avec les différents intervenants qui gravitent autour de la famille concernée par les violences conjugales et intrafamiliales dans l'intérêt, avant tout, de la sécurité de la victime seule ou avec enfant(s).

Il a signé en 2019 la Déclaration d'Intention qui l'engage dans ce travail de réflexion en vue de constituer une concertation de cas.

Un Comité de Pilotage s'est mis en place afin d'être plus efficace vu le nombre d'institutions participant au groupe de travail. Le Centre en fait partie en qualité d'expert en violences conjugales à Bruxelles.

Il a été intégré dans le Nouveau Plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024 (action 46) et sera piloté par Equal Brussels et Bruxelles Prévention et Sécurité.

## Projet DPO : Détection, Prise en charge et Orientation des violences conjugales et sexuelles

En décembre 2018, la Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF) nous a conviés à une première réunion ayant pour but de nous présenter leur projet DPO :

Le projet **DPO** a pour but d'améliorer la **D**étection des violences conjugales et sexuelles, la **P**rise en charge et l'**O**rientation des victimes. L'objectif final est de coproduire des outils à destination des associations et services de première ligne actifs à Bruxelles et en Wallonie.

Aussi, la FLCPF aspire à réunir un large panel de partenaires qui peuvent être confrontés dans leurs pratiques de terrain, directement ou indirectement, à ces situations de violence, sans toujours avoir les clefs pour réagir efficacement. Il s'agit d'un projet intersectoriel (social, santé, police, justice) qui se veut collaboratif, avec une large participation et coproduction des associations et services concernés.

Pour ce faire, la FLCPF bénéficie de l'expertise d'accompagnateurs de choix : le Pôle de ressources wallon pour le volet violences conjugales et le Centre de Prise en Charge des Violences sexuelles de Bruxelles pour le volet violences sexuelles. Un groupe d'appui méthodologique a également été constitué, composé d'une vingtaine de partenaires, tous secteurs confondus, souhaitant piloter le projet. Ce groupe se dénomme le GAM.

### Le Groupe d'Appui Méthodologique (GAM)

Maison Plurielle	CPVCF	Praxis
CVFE	320 rue Haute	FLCPF
Médecins du Monde	Plateforme féministe contre les violences faites aux femmes,	Stop aux Violences sexuelles
ULB	ONE	Institut pour l'égalité des Femmes et des Hommes
Direction de l'Égalité des Chances	Equal Brussels	Zone de Police Midi
ZP Bxl-Capitale/Ixelles	ZP Montgomery	ZP Ouest,
ZP Uccle/Aud		

Son rôle : définition et supervision de la mise en œuvre de la méthodologie de « protocolisation ».

Ses missions : Identifier les secteurs concernés à mobiliser ;

Garantir la méthodologie à utiliser pour la construction des outils ;

Prioriser les étapes de travail et les valider ;

La détection : Quels sont les signes les plus pertinents qui nous permettent de détecter les situations de violences ?

Les besoins des victimes : Quels sont les besoins des victimes ? De quoi avons-nous besoin pour les identifier ?

La prise en charge : Quelle est la posture à adopter lors de la prise en charge d'une victime ?

L'orientation : Quand l'orientation est-elle nécessaire, comment et où orienter la victime ?

## Convention liée au bien-être des bénéficiaires de nos maisons d'accueil

### l'Asbl DANA : massage-relaxation

Les personnes hébergées peuvent bénéficier de séances de massage.

Ces ateliers permettent d'amener, de manière alternative, un soutien et un certain bien-être aux dames.

Notre public occulte la souffrance physique, son corps, pour pouvoir survivre en contexte de violences conjugales.

Ces ateliers permettent aux dames de reconnecter leur corps aux émotions.

Lieux	Nombres de séances de 2h30	Nombre de personnes massées
Au refuge	9	16 adultes et 18 enfants
A La Parenthèse	13	10 adultes et 3 enfants

## 9. L'Éducation Permanente

Depuis ses débuts, le Centre est reconnu comme mouvement d'éducation permanente.

Nous sommes reconnus dans l'axe I du décret nommé « **Participation, éducation et formation citoyenne** » en vue de permettre l'exercice de la citoyenneté active et participative dans une perspective d'émancipation, d'égalité des droits, de progrès social, d'évolution des comportements et des mentalités, d'intégration et de responsabilité.

**Nos deux thématiques sont « les violences conjugales » et « l'exclusion socioculturelle ».**

### L'accompagnement dans une démarche d'émancipation

Tout d'abord, référons-nous à la définition légale des violences conjugales en Belgique :

« Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes de l'un des partenaires ou ex-partenaires qui visent à contrôler et dominer l'autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socioprofessionnelle. Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intrafamiliale.

Il apparaît que dans la grande majorité, les auteurs de ces violences sont des hommes et les victimes, des femmes. Les violences dans les relations intimes sont la manifestation, dans la sphère privée, des relations de pouvoir inégal entre les femmes et les hommes encore à l'œuvre dans notre société.<sup>2</sup> »

Comme le stipule cette définition, notre société patriarcale produit des inégalités entre les femmes et les hommes. Bien que devant la loi, femmes et hommes soient égaux, la société et les mentalités évoluent à un autre rythme. Ces inégalités touchent toutes les sphères de la vie : les choix d'études, les choix et accès à certains métiers, le partage de l'espace public, le partage des tâches domestiques.

#### Le collectif

Les réunions « Education permanente » ont plusieurs objectifs. Il s'agit tout d'abord de créer une cohésion au sein du groupe des femmes hébergées qui évolue selon les arrivées et les départs des femmes ou au sein du groupe des femmes qui se réunissent dans les locaux de notre siège social . Ce lien de confiance nouvellement créé entre les femmes leur permet de s'exprimer collectivement sur deux thématiques principales, les violences conjugales et l'exclusion socioculturelle et de prendre conscience de leur parcours et de ses conséquences sur leur état émotionnel.

Le collectif devient une ressource qui apporte de la solidarité.

Le groupe permet également de prendre conscience de la problématique des violences conjugales comme phénomène de société et non plus uniquement comme une problématique individuelle avec pour conséquence, la possibilité de se déculpabiliser et de jeter un regard critique sur la société.

---

2

<http://www.cpvf.org/definition-de-la-violence/>

### Média et supports

Nous utilisons toutes sortes de médias, de supports y compris les outils développés par les associations d'éducation permanente. Ils aident à s'exprimer autrement que par la parole.

### Le cheminement

La dynamique du groupe dans les ateliers permet aux femmes d'expérimenter les prises de décisions, de rentrer dans un processus d'émancipation.

### Le cadre et l'organisation

L'équipe d'éducation permanente propose, dans le cadre d'un espace d'apprentissage social, des actions citoyennes partagées permettant aux bénéficiaires d'expérimenter la dimension collective. Le groupe se mue en laboratoire de la démocratie.

Le groupe est constituée des femmes hébergées, ex-hébergées et suivies par le service ambulatoire.

L'équipe se considère comme médiatrice des savoirs des femmes afin qu'elles puissent les partager et se positionner en tant que « personne-ressource » pour d'autres femmes.

## Projet photo « mon corps me parle »

Ce cycle d'activité a été mis en place pour inviter à la reconnexion et la réappropriation de son corps.

En effet, les femmes victimes de violences conjugales ont vécu des traumatismes physiques autant que psychologiques.

Le corps garde en mémoire ces moments et peut l'exprimer par la somatisation. De plus, en sortant d'une relation de domination où le corps a été utilisé et contrôlé par un autre, il faut du temps pour se le réapproprier et en prendre soin.

Nous avons construit un cycle d'animations progressif qui combine le soin psychologique et le soin corporel qu'on peut s'apporter. L'aboutissement de ce projet est un shooting photo où chacune peut communiquer un message à son corps et ainsi sensibiliser le public aux conséquences des violences conjugales et familiales.

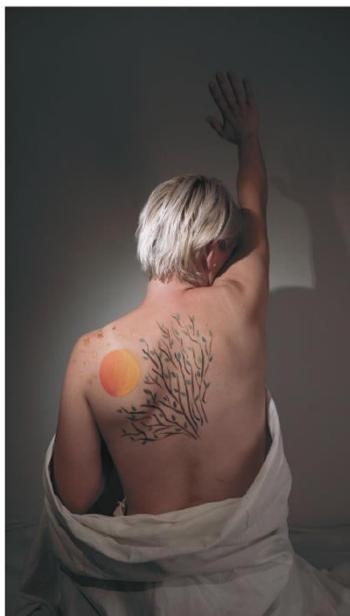
### *Les ateliers :*

- Yoga x 2 séances
- Relaxation x 3 séances
- Travailler l'estime de soi et la pose de limites x 5 séances
- Coaching en image x 1 séance
- Symbolique du corps et des maladies x 2 séances
- Photos x 2 séances
- Ecriture de la présentation du projet x 2 séances
- Scénographie exposition x 1 séance

### *Diffusion :*

Les photos seront exposées lors du colloque organisé par le CPVCF en janvier 2022. D'autres lieux d'exposition sont prospectés à ce jour.

## EXPOSITION : MON CORPS ME PARLE



Dans le cadre de ses activités d'éducation permanente, le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales a le plaisir de vous présenter une série de photos.

Ce projet photo est l'aboutissement de plusieurs mois d'activités et de réunions d'un groupe de femmes hébergées en maison d'accueil à Bruxelles.

Ce projet a été l'occasion pour ces femmes d'appréhender et se connecter à leur corps d'une manière nouvelle.

En effet, après une relation violente, le corps s'exprime. Il s'agit de l'entendre.

C'est également un travail en soi de reprendre la totale possession.

«Pendant ce projet, je me suis dit que j'ai avancé ; que je travaille sur moi ; que j'ai beaucoup grandi, appris et découvert des nouvelles choses, des nouvelles pratiques.

En termes de spiritualité, ça m'a fait du bien de voir qu'on peut passer un message autrement que par les mots.

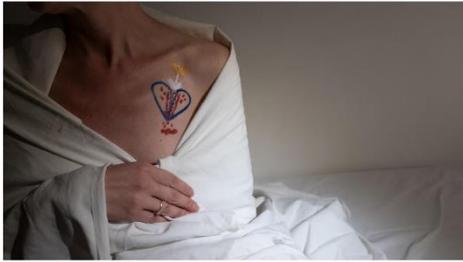
J'ai vu que j'étais capable de faire tout ça ! Jamais je n'aurais fait ça auparavant et c'est une opportunité d'avancer.

Je ne fais rien de mal.»



«J'ai ressenti beaucoup de plaisir ; de la paix à l'intérieur de moi ; que je me retrouvais ; des émotions ; que j'avais envie de faire plus ; que j'avais beaucoup de valeur ; que je peux être moi-même ; que j'étais belle ; que je retrouvais l'accès à ma féminité ; de la sensualité ; que je retrouve mon côté protecteur qui a toujours fait parti de ma personnalité mais avec lequel j'avais perdu le lien. »





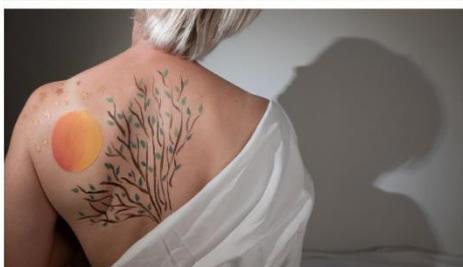
« J'ai aimé être entre femmes ; nos partages ; que le projet aboutisse ; le lien qui s'est créé entre nous ; la non-mixité ; rire ensemble ; me sentir comprise par les autres femmes ; la complicité. »

Toute personne peut être brisée par ce qu' il lui arrive, brisée par la personne qui reste à son côté, lui brise sa personnalité, brise sa santé physique et mentale, brise le coeur.

« J'ai appris et j'apprend à me connecter à moi même ; à me retrouver ; ne pas me laisser atteindre ; m'aimer ; à découvrir ma voix ; à aller au delà de mes limites mentales ; à faire des choses seules ; à avoir plus confiance en mes enfants ; à donner plus d'amour et d'affection ; à partager et à connecter avec les autres ; à ne pas juger.

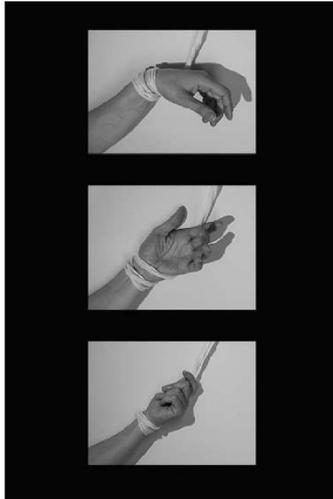


Il faut oser demander de l' aide. Il n' y a pas de honte à se sauver, trouver un endroit, des personnes qui peuvent aider à se reconstruire, retrouver une santé physique et mentale. «Le coeur revit».



«Par ces photos, je voudrais vous dire que je me suis libérée ; que je me sens comme un ange ; qu'il y a un avant et un après ; que je suis forte et que j'ai une carrure qui supporte des choses dures ; que je peux changer ma vie ; que je peux évoluer ; que je peux changer le cours des choses ; que j'ai un grand pouvoir sur ma vie ; que je ne laisserai plus jamais personne me blesser ou me trahir, me traiter comme je l'ai été ; que je ne lui pardonnerai plus jamais.»

Moi aussi je suis une personne, une personne humaine. Je veux la même chose que vous, vivre. Vivre en paix, tranquille et en harmonie. Nous les femmes, nous ne voulons pas être mal traitées par les hommes, avec des insultes, qu'ils nous blessent, qu'ils nous offensent et se moquent de nous. Nous voulons être protégées, aimées, qu'on prenne soin de nous et de nos enfants. Ces enfants que nous avons conçus ensemble. Nous voulons vivre libre et moi je vais me battre pour la liberté des femmes. Ensemble, nous sommes fortes.



#### FICHE TECHNIQUE

##### PHOTOS

11 \* 30cm x 45cm

Fixation : Profilé alu U

##### TEXTES

5 \* A4

*La scénographie reprend la structure de ce dossier.*

##### CONTACTS

[mszersnovicz@cpvcf.org](mailto:mszersnovicz@cpvcf.org)

[info@cpvcf.org](mailto:info@cpvcf.org)

## Projet œuvre collective

Ce projet réunit les femmes des maisons d'accueil et le groupe de femmes de l'ambulatoire. Les différents groupes ont envie de s'exprimer par une voie artistique. Compte tenu des nombreux talents dans les arts du fil, nous avons décidé de nous diriger vers une œuvre collective composé de plusieurs disciplines telles que le crochet, la broderie, la couture... Pour accompagner ce projet nous avons fait appel à une professionnelle, qui est garante du suivi technique et artistique. Ce projet est aussi l'occasion de connaître des lieux ressources à Bruxelles. En effet, nous déplaçons l'atelier dans divers lieux d'activités.

### *Les ateliers :*

**Atelier I** : 5 participantes - 27.08.21 Rencontre et mise en place du projet : Quel message veut-on faire passer ? Quel art voulons-nous utiliser ? Il a été décidé que le sujet principal de l'œuvre serait : le parcours pour sortir des violences. Ce parcours sera représenté par un escalier, sur lequel chacune pourra exprimer une phase ou un élément de son parcours.

*Lieu : Centre Culturel d'Uccle*

**Atelier II** : 12 participantes - 22.10.21 *Lieu : Maison de la Participation d'Anderlecht*

**Activité en lien** : 11 participantes - 12.11.21 Visite de l'exposition "Dans un pli du temps" au musée Art et Marges. Nous y allions dans la démarche de s'inspirer et nous avons porté une attention particulière à une œuvre collective de tissage.

**Atelier III** : 8 participantes - 26.11.21 *Lieu* : Maison de la Participation d'Anderlecht

**Atelier IV** : 4 participantes – 17.12.21 *Lieu* : Maison Mozaïque (Vie Féminine) Laeken

**Atelier V** : 8 participantes - 14.01.22 *Lieu* : Centre Culturel d'Uccle

*Diffusion* : Le projet sera présenté lors du colloque organisé par le CPVCF en janvier 2022, au Centre Culturel d'Uccle.



## Projet Lezart Urbain

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Lezarts Urbains est une association culturelle et d'éducation permanente centrée sur les cultures urbaines et les pratiques artistiques issues des milieux populaires.

L'asbl Lezarts Urbains est venue à notre rencontre pour proposer des cours d'expression corporelle aux femmes, avec qui nous travaillons, dans le but de leur apporter un outil d'expression.

Après réflexion, l'asbl offrira une série de séances d'initiation à diverses pratiques issues des arts urbains : danses, écriture, prise de parole slam, DJ, Beatmaker.

Ces séances d'initiation sont l'occasion de présenter une palette d'outils d'expression qui permettra aux femmes de choisir la discipline artistique qu'elles souhaitent pratiquer et ainsi mettre en place des ateliers d'expression à travers les pratiques de ces disciplines.

Les femmes, curieuses de nouveauté, ont immédiatement estimé que ces outils basés sur l'oralité étaient un support accessible et original pour porter leur parole.

Suite à la pandémie, le projet avait été mis en suspens en 2020 et en grande partie en 2021. Nous avons donc repris ce projet en septembre 2021.

Après quelques ateliers, nous avons décidé de rediriger le projet vers la danse. En effet, cette discipline avait beaucoup plu en 2020 et nous avons constaté une baisse de participation pour les autres activités proposées en 2021. Cette baisse de participation est multifactorielle (rentrée, début d'année chargée, formations ...) et le seul élément sur lequel nous avons pris est le type d'atelier.

Les ateliers de danse se poursuivront en 2022.

*Ateliers d'initiation :*

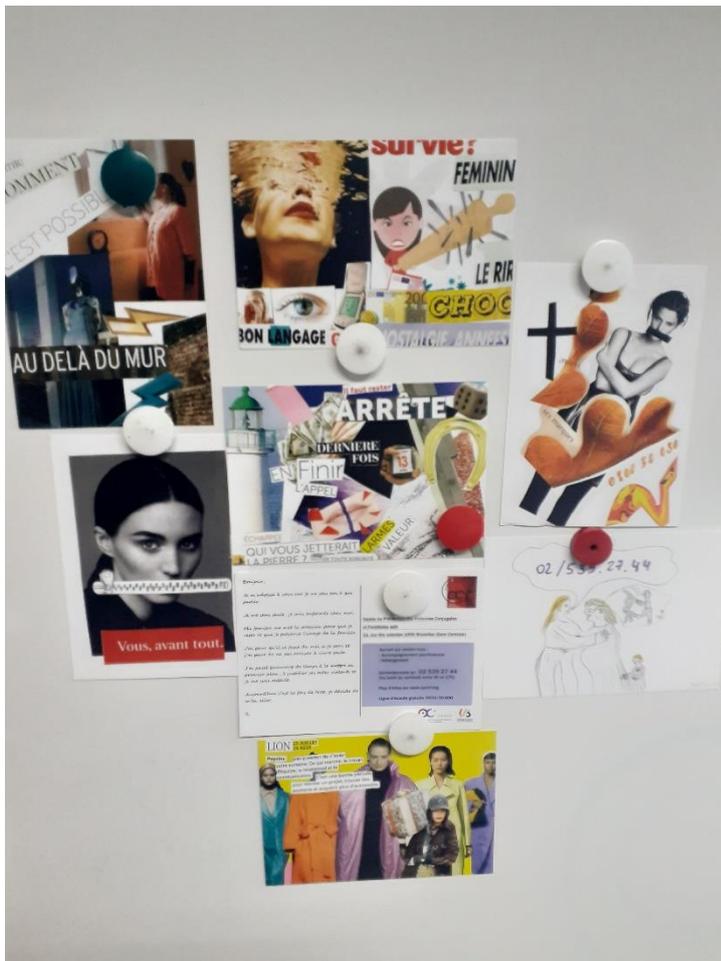
- Beatmaking : 03.09
- Ecriture et prise de parole : 10.09
- DJing : 01.10
- Danse : 26.11, 03.12, 10.12.21,

## Projet Cartes Postales – manifestation Mirabal

Le projet de réaliser des cartes postales informatives est partie de l'envie d'informer les femmes sur ce que le CPVCF peut leur offrir comme services. Le format de l'objet est destiné à être distribué lors de la manifestation du 28 novembre, contre les violences faites aux femmes ainsi que dans tous les lieux possibles : bars, associations, clubs de sport, lieux de travail ... et finalement lors du colloque organisé par le CPVCF en 2022. En effet, les victimes de violences conjugales sont partout et nous irons partout pour leur parler et leur faire savoir qu'elles ne sont pas seules.

Ces cartes postales ont été illustrées en grande partie par des collages réalisés par les femmes des maisons d'accueil. Les textes des cartes postales sont parfois tirés du vécu des femmes hébergées, parfois inventés pour coller à plus de situations, plus de questionnements possibles.

La manifestation du 28 novembre a été l'occasion de présenter plusieurs projets (fanzine, œuvre collective, cartes postales) via un stand dans le village associatif organisé ce jour-là.



## Le Projet ESPER

Le groupe de femmes « Epouses Sans Papier En Résistance » réunit des femmes migrantes victimes de violences conjugales ayant rejoint leur mari par regroupement familial et qui ont perdu leur titre de séjour. Les mesures de protection et de maintien du titre de séjour prévu par la loi en cas de violences conjugales n'ont pas pu être appliquées à cause des stratégies mises en place par le partenaire. Le confinement a accentué les obstacles pour l'accès à leur droit, précipitant certaines dans des situations sans recours possible. Les retards dans les procédures administratives, l'impossibilité ou la perte d'emploi, la difficulté d'accéder aux soins de santé, aux services sociaux...

Elles se réunissent, accompagnées par le CPVCF, pour faire valoir leurs droits, pour des actions citoyennes afin de visibiliser leur situation et la difficulté d'appliquer les conditions de maintien du titre de séjour en situation de violences conjugales et pour relayer aux autorités leurs revendications.

## Le projet sensibilisation police

Depuis 2016, en partenariat avec l'ERIP, l'école régionale et intercommunale de Police de Bruxelles, des femmes victimes de violences conjugales, accompagnées par le CPVCF, vont sensibiliser les aspirants de police à leur parcours de victimes qui les amène très souvent à faire appel à la police.

Le témoignage des femmes est porté sur leur accueil au sein des commissariats lors des dépôts de plainte ainsi que leur expérience lors des interventions policières au domicile conjugal. Des éclairages sur leurs besoins et des recommandations sont également apportées par les femmes.

Cette année les quatre sensibilisations ont été réalisées en distanciel et ont touché un total de 150 aspirants de police qui font part majoritairement comme à chaque fois d'une écoute active et montre un grand intérêt pour cette démarche.

## 10. Listes des formations suivies par le personnel de l'ASBL

Organisateurs	Intitulé de formations	Nombre de personnes
Mr Piccirelli	supervision collective	Toute l'équipe
Superviseur externes	supervision individuelle	3
CESEP	Communication Non Violente	Toute l'équipe
AMA	Accès à la santé et accompagnement social	4
CEFS	Les VC: une histoire de famille	1
CEFS	Le professionnel face aux VC : réflexion éthique et prise en charge	2
Le Grain	Sortir de l'emprise intrafamiliale en contexte de crise sanitaire et au-delà	1
FLCPF	analyser les comportements sexuels	1
Praxis	PDC	1
ULB	Gestion des conflits	1